



**GROUPE
D'ACTION DE
LA SOCIÉTÉ CIVILE**
PAIX - GOUVERNANCE - COHÉSION
POUR LA PAIX, LA GOUVERNANCE
TERRITORIALE ET LA COHÉSION NATIONALE

GROUPE D'ACTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA PROMOTION D'UNE PAIX DURABLE EN RDC



**GROUPE
D'ACTION DE
LA SOCIÉTÉ CIVILE**
PAIX - GOUVERNANCE - COHÉSION
POUR LA PAIX, LA GOUVERNANCE
TERRITORIALE ET LA COHÉSION NATIONALE

ATELIER STRATEGIQUE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE AUTOUR DES ENJEUX DE PAIX, DE GOUVERNANCE TERRITORIALE ET DE COHESION NATIONALE

RAPPORT DES ACTIVITES

JUIN 2025

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS	3
1. INTRODUCTION	4
1.1. DUREE ET LIEU DE L'ATELIER.....	4
1.2. ORGANISATEUR.....	4
1.3. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	4
1.4. OBJECTIFS.....	5
1.4.1. OBJECTIF GENERAL	5
1.4.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES	5
1.5. RESULTATS	6
1.6. METHODOLOGIE	6
1.7. PARTICIPANTS	6
1.7.1. PARTICIPANTS INVITES.....	6
1.7.2. PARTICIPANTS PRESENTS	7
2. DEROULEMENT DE L'ATELIER	7
2.1. PREMIER JOUR	7
2.1.1. DEMARRAGE DE L'ATELIER	7
2.1.2. MOTS D'OUVERTURE	8
2.1.3. ALLOCUTION DES ORATEURS DU PREMIER JOUR.....	9
2.1.4. PRESENTATION DES THEMATIQUES.....	30
2.1.5. CONSTITUTION DES GROUPES ET REPARTITIONS DES THEMES.....	30
2.2. DEUXIEME JOUR.....	30
2.2.1. ALLOCUTION DES ORATEURS DU DEUXIEME JOUR	31
2.2.2. CONTINUTE DES TRAVAUX EN GROUPE.....	31
2.3. TROISIEME JOUR.....	32
2.3.1. ALLOCUTION DES ORATEURS DU TROISIEME JOUR	32
3. RESULTATS DES TRAVAUX DE GROUPES THEMATIQUES	42
3.1. GOUVERNANCE TERRITORIALE ET DECENTRALISATION EN TEMPS DE CRISE : DEFIS, INNOVATION ET PERSPECTIVES	42
3.1.1. État des lieux	42
3.1.2. GOUVERNANCE TERRITORIALE EN RDC.....	44
3.1.3. Perspectives et Conclusion	44
3.2. VERS UN DIALOGUE NATIONAL ASCENDANT & INCLUSIF EN RDC POUR UNE PAIX DURABLE	45
3.2.1. PREAMBULE	45
3.2.2. AXE STRATEGIQUE	46

3.2.3. IDENTIFICATION DES RESSOURCES.....	47
3.2.4. Analyse des risques / Défis	48
3.2.5. CHRONOGRAMME (12 MOIS).....	49
3.2.6. QUELQUES RECOMMANDATIONS PRATIQUES	49
3.2.7. CONCLUSION	49
3.3. ROLE DE L'AUTORITE COUTUMIERE DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LA COHESION NATIONALE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)	50
3.3.1. INTRODUCTION.....	50
3.3.2. ROLE DE L'AUTORITE COUTUMIERE DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX	51
3.3.3. ROLE L'AUTORITE COUTUMIERE DANS LA PROMOTION DE LA COHESION NATIONALE	52
3.3.4. FAIBLESSES ET DEFIS.....	52
3.3.5. RECOMMANDATIONS.....	53
3.3.6. CONCLUSION.....	53
3.4. IMPLICATIONS DE LA SITUATION SECURITAIRE SUR LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES.....	54
3.4.1. ETAT DE LIEUX.....	54
3.4.2. DEFIS	55
3.4.3. PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS.....	55
3.4.4. RECOMMANDATIONS.....	56
3.5. PROTECTION DES DROITS HUMAINS EN PERIODE DES CONFLITS : ENTRE SILENCE DIPLOMATIQUE ET DEVOIR D'ALERTE ET IMPERATIF DE JUSTICE	56
3.5.1. PREAMBULE.....	56
3.5.2. ETAT DE LIEUX.....	56
3.5.3. DEFIS	59
3.5.4. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATION	59
3.6. DECLARATION FINALE DE L'ATELIER.....	60
3.6.1. COMMUNIQUE N°001/GASP/JUIN/2025.....	60
3.6.2. LES SIGNATAIRES.....	64
3.7. BASE DE DONNEES DES PARTICIPANTS.....	71
3.7.1. LISTES DE PARTICIPANTS A L'ATELIER	71
3.7.2. LISTE DES PARTICIPANTS DANS LES GROUPES THEMATIQUES.....	78

LISTE DES ABREVIATIONS

CEEAC	: Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CENI	: Commission Électorale Nationale Indépendante
CNV	: Communication Non Violente
COMESA	: Common Market for Eastern and Southern Africa (Marché commun de l'Afrique orientale et australe)
CPEGL	: Communauté Économique des Pays des Grands Lacs
CSAC	: Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication
CSP	: Comité de Suivi et de Pilotage
CVTA	: Changement de Valeurs et Transformation d'Attitudes
GASP	: Groupe d'Action de la Société Civile pour la Paix Durable
ICONIA	: Icon Institute for Alternatives
IDP	: Intervenant/Participant (préssumé, à confirmer si contexte précis)
IGF	: Inspection Générale des Finances
MONUSCO	: Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo
ODEP	: Observatoire de la Dépense Publique
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
P-DDRCS	: Programme de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion Communautaire et Stabilisation
RDC	: République Démocratique du Congo
SADC	: Southern African Development Community (Communauté de développement d'Afrique australe)
TGI	: Tribunal de Grande Instance

1. INTRODUCTION

1.1. DUREE ET LIEU DE L'ATELIER

Cet atelier a été organisé durant trois jours, du 10 au 12 juin 2025, dans la salle VIRUNGA située dans le bâtiment administratif du gouvernement (Ex. TEMBE NA TEMBE).

1.2. ORGANISATEUR

C'est dans le cadre du groupe d'action de la société civile pour la promotion d'une paix durable que cet atelier a été organisé sous l'initiative de deux organisations de la Société Civile, à savoir : l'Observatoire de la Dépense Publique (ODEP) et l'Icon Institute for Alternatives (ICONIA).

1.3. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Soixante-cinq ans après l'accession à l'indépendance, la République Démocratique du Congo demeure en proie à une crise multidimensionnelle, où s'entrelacent la désintégration du tissu social, la montée des conflits identitaires, l'enlisement des mécanismes de gouvernance locale et l'érosion du lien de confiance entre l'État et les citoyens.

À l'Est du pays, la persistance de la violence armée et des conflits communautaires témoigne d'un déficit de régulation publique, tandis que dans les provinces de l'intérieur, l'incapacité des autorités à garantir l'équité territoriale alimente frustrations, marginalisation et repli identitaire. Ce climat d'instabilité n'est pas sans lien avec l'affaiblissement des institutions de proximité et l'ineffectivité de la décentralisation pourtant consacrée par la Constitution.

Comme le soulignait Patrice Lumumba, « sans dignité, il ne peut y avoir de liberté, sans justice, il ne peut y avoir de dignité, et sans indépendance, il ne peut y avoir d'hommes libres ». Or, la dignité des Congolais est chaque jour bafouée lorsque les structures étatiques échouent à répondre aux besoins fondamentaux des populations à la base.

Dans cette perspective, le Vice-Premier Ministre, en charge de l'Intérieur et de la Décentralisation, a engagé une initiative visant à instaurer un **cadre de dialogue inclusif avec la société civile**, perçue non seulement comme vigie citoyenne, mais aussi comme actrice légitime de la pacification, de la redevabilité et de la refondation démocratique.

Ce dialogue s'inscrit dans une dynamique de coopération interinstitutionnelle déjà amorcée entre les organisations de la société civile et plusieurs structures publiques (COREF, IGF, Cour des comptes, CENAREF), autour de la transparence, du suivi des politiques publiques et du contrôle citoyen.

Comme l'écrivait Cheikh Anta Diop, « ce n'est pas dans la reproduction servile de structures héritées de la colonisation que l'Afrique trouvera sa voie, mais dans l'invention lucide de mécanismes adaptés à ses réalités sociales et historiques. » C'est précisément dans cette logique que s'inscrit la présente rencontre, qui vise à :

- Renforcer la gouvernance territoriale et refonder les rapports entre l'État et les communautés locales ;

- Prévenir les conflits à la base, notamment ceux liés à l'accès aux terres, à l'autorité coutumière et à la marginalisation des groupes vulnérables ;
- Proposer des mécanismes de coexistence harmonieuse entre les structures administratives et les pouvoirs coutumiers ;
- Ouvrir la voie à une relecture participative du processus de décentralisation, centrée sur la justice territoriale, l'équité dans la répartition des ressources et la redevabilité ascendante.

Dans les mots d'Aimé Césaire, « il ne s'agit pas d'introduire l'Afrique dans la modernité, mais d'introduire la modernité dans l'Afrique ». Cela suppose de replacer les populations au cœur de la décision publique, de réconcilier légalité et légitimité, et de bâtir une gouvernance ancrée dans les réalités locales, mais résolument tournée vers l'intérêt général.

1.4. OBJECTIFS

1.4.1. OBJECTIF GENERAL

De manière générale, cet atelier vise à instaurer un **cadre de dialogue structuré, ascendant et inclusif** entre l'État et les organisations de la société civile, en vue de **formuler collectivement des recommandations concrètes, légitimes et durables** en faveur de la paix, du renforcement de la gouvernance locale et de la stabilité des territoires.

Il s'agit, au-delà d'un simple échange institutionnel, de créer un espace participatif où les voix des communautés à la base sont entendues, intégrées et traduites en actions publiques, dans une logique de co-construction des politiques territoriales.

1.4.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Spécifiquement, cet atelier s'inscrit dans une **démarche stratégique et participative** visant à :

- **Analyser en profondeur les causes structurelles et multidimensionnelles des conflits et de l'insécurité dans les provinces**, en intégrant les facteurs sociaux, politiques, fonciers, identitaires et coutumiers qui fragilisent la cohésion communautaire ;
- **Évaluer de manière critique le rôle et les responsabilités des autorités locales, des chefs coutumiers et des forces de sécurité** dans la gestion, la prévention ou l'aggravation des tensions au niveau territorial ;
- **Recueillir les propositions des acteurs communautaires, des organisations de la société civile et des représentants institutionnels**, en vue de **co-construire une feuille de route inclusive, opérationnelle et suivie**, pour une gouvernance territoriale à la fois **sécuritaire, durable et fondée sur la participation citoyenne**.

1.5. RESULTATS

À l'issue de cette démarche participative axée sur la paix et la sécurité territoriale, les résultats suivants sont attendus :

- **Une analyse approfondie des causes multifformes des conflits et de l'insécurité dans les provinces**, tenant compte des dynamiques sociales, politiques, foncières et coutumières à la base de l'instabilité ;
- **Une évaluation rigoureuse du rôle, des limites et des interactions entre les acteurs locaux** notamment les autorités administratives, les chefs coutumiers, les services de sécurité et les structures communautaires dans la gestion des tensions et la consolidation de la paix ;
- **La collecte et la structuration des propositions issues de la société civile**, en faveur d'une **gouvernance sécuritaire fondée sur l'inclusion, la prévention, la redevabilité et l'appropriation communautaire** ;
- **L'élaboration d'une feuille de route conjointe**, intégrant des **engagements clairs**, un **mécanisme de suivi** multi-acteurs, et des **indicateurs de mise en œuvre** des recommandations issues du dialogue national inclusif.

1.6. METHODOLOGIE

La méthodologie adoptée pour cet atelier repose sur une approche participative, intersectorielle et orientée vers l'action. Elle vise à mobiliser l'intelligence collective des parties prenantes tout en assurant une lecture croisée des enjeux. À cet effet, elle se décline en trois volets complémentaires :

- **Un traitement intersectoriel des thématiques structurantes**, à travers des discussions guidées portant sur des problématiques clés liées à la paix, à la gouvernance locale, à la sécurité, à la décentralisation et aux interactions entre pouvoir coutumier et administration publique ;
- **Un état des lieux systématique de chaque thématique**, réalisé à l'aide de l'outil d'analyse **SWOT** (forces, faiblesses, opportunités, menaces), débouchant sur des **recommandations ciblées et réalistes** ;
- **L'identification des dynamiques locales** (acteurs, tensions, alliances, leviers de transformation) et la **formulation collective de solutions concrètes**, en vue d'alimenter une **feuille de route opérationnelle** axée sur la prévention des conflits et le renforcement de la gouvernance territoriale.

1.7. PARTICIPANTS

1.7.1. PARTICIPANTS INVITES

Les participants et les orateurs invités à cet atelier, ont été mobilisés sur la base de leur rôle institutionnel, de leur légitimité sociale, ou de leur engagement reconnu dans les domaines de la paix, de la gouvernance locale, du dialogue intercommunautaire et de la cohésion sociale. Il s'agit de :

- Membres du Cabinet du Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires coutumières et ses services techniques et stratégiques ;

- Représentants des organisations de la société civile, aussi bien au niveau national que provincial, actifs dans les domaines de la paix, des droits humains, de la gouvernance et de la médiation communautaire ;
- Chefs coutumiers et autorités traditionnelles, en tant qu'acteurs légitimes de la régulation sociale et de la résolution des conflits locaux ;
- Délégués des jeunes et des femmes, porteurs de dynamiques de transformation et souvent en première ligne dans les initiatives de terrain ;
- Représentants des confessions religieuses, reconnus pour leur rôle dans la sensibilisation, la médiation et la consolidation du vivre ensemble ;
- Acteurs des médias, notamment ceux engagés dans la couverture responsable des questions de paix et de dialogue social ;
- Observateurs indépendants et partenaires techniques et financiers, en appui à la facilitation, au suivi ou à la documentation du processus.

1.7.2. PARTICIPANTS PRESENTS

Conformément aux listes de présences annexées au présent rapport, les participants à cet atelier provenaient essentiellement d'organisations de la société civile ainsi que de personnalités indépendantes engagées dans les dynamiques de gouvernance, de paix et de développement local.

Il convient de souligner que **l'ensemble des intervenants invités à assurer les présentations thématiques ont effectivement répondu présent**, garantissant ainsi la qualité et la cohérence des échanges tout au long des travaux.

2. DEROULEMENT DE L'ATELIER

Les travaux de l'atelier se sont déroulés sur trois jours, suivant une démarche méthodologique participative, structurée et axée sur les résultats. Après l'exécution de l'hymne national et les allocutions d'ouverture prononcées par l'ODEP et l'ICONIA, l'atelier a débuté par les interventions des orateurs, suivies d'échanges et de débats autour des différentes présentations. Par la suite, des groupes thématiques ont été constitués pour approfondir les réflexions, dont les conclusions ont été restituées en plénière. L'atelier s'est achevé par la formulation de recommandations et une cérémonie de clôture. De manière synthétique, les activités ont suivi la séquence suivante :

2.1. PREMIER JOUR

2.1.1. DEMARRAGE DE L'ATELIER

Les travaux de l'atelier ont débuté par l'intervention du modérateur, qui a rappelé que cette initiative est portée conjointement par l'Observatoire de la Dépense Publique (ODEP) et **l'Icon Institute for Alternatives (ICONIA)**, en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires coutumières.

Dans une ambiance solennelle, il a invité l'ensemble des participants à se lever pour l'exécution de l'hymne national. Cette séquence protocolaire a été suivie par la présentation du programme de l'atelier, après quoi la parole a été accordée aux représentants des organisations initiatrices pour leurs allocutions d'ouverture, marquant ainsi le lancement officiel des travaux.

2.1.2. MOTS D'OUVERTURE

A l'ouverture de l'atelier, les organisateurs de cette rencontre ont pris la parole, pour circonscrire le but de cette rencontre.

1) Mot du Prof. Florimond MUTEBA, Président du Conseil d'Administration de l'ODEP

Le Professeur Florimond MUTEBA TSHITENGE, Président du Conseil d'Administration de l'Observatoire de la Dépense Publique (ODEP), a pris la parole pour situer les enjeux de l'atelier. Il a rappelé que cette rencontre a pour objectif principal de **favoriser une réflexion collective en vue de contribuer à la consolidation durable de la paix, à l'amélioration de la gouvernance locale, au renforcement de la cohésion sociale et à la stabilisation des territoires.**

Dans la continuité de son intervention, il a présenté les orateurs invités, dont les contributions étaient attendues pour éclairer les travaux en groupes, à savoir :

- ✓ **M. Norbert YAMBA YAMBA**, Expert en Gouvernance et Décentralisation / Écrivain ;
- ✓ **M. Cyrille EBOTOKO**, Secrétaire Exécutif de la Commission Justice et Paix de la CENCO ;
- ✓ **Révérénd Abbé MPUNDJI**, Curé et Activiste ;
- ✓ **Professeur Alphons NTUMBA LUABA**, Coordonnateur du Mécanisme National de Suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba ;
- ✓ **M. Jean Claude KATENDE**, Président de l'ASADHO ;
- ✓ **Sa Majesté MFUMU DIFIMA**, Roi Kongo, Président du Conseil Supérieur de l'Autorité Traditionnelle et Coutumière et de l'Union Africaine des Autorités Traditionnelles.

Ces personnalités, reconnues pour la richesse de leurs expertises respectives, ont été conviées afin d'éclairer les participants sur les thématiques clés qui seront approfondies au cours des travaux en groupes, en apportant des perspectives complémentaires issues de leurs domaines d'intervention.

2) Mot de Mr Carbone BENI, Directeur Exécutif de ICONIA

Dans son intervention, Monsieur Carbone BENI a salué l'initiative de rassemblement des organisations de la société civile autour des enjeux fondamentaux de la paix, de la gouvernance et de la cohésion nationale. Il a souligné la pertinence d'un tel cadre de concertation dans un contexte marqué par des menaces persistantes à la stabilité de la République Démocratique du Congo.

Il a mis en garde contre la gravité de la situation sécuritaire et politique, en affirmant que le projet de balkanisation de la RDC **n'est pas un mythe, mais une menace réelle**, activement soutenue par certaines puissances étrangères, notamment le **Rwanda** et l'**Ouganda**. Selon lui, ces interventions visent à fragiliser l'État congolais, à s'accaparer illégalement de ses ressources naturelles et à perpétuer l'appauvrissement de la jeunesse.

Monsieur Carbone BENI a également dénoncé l'implication négative de certaines personnalités politiques congolaises dans cette crise, citant notamment **un ancien Président de la République** et **un ancien Président de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI)**, qu'il accuse d'avoir contribué à l'affaiblissement des institutions. Il a néanmoins reconnu que des efforts sont entrepris, tant à l'échelle nationale qu'internationale, pour trouver une issue durable à cette situation, mentionnant l'implication du **Président de la République**, du **Gouvernement**, des **États-Unis** et du **Qatar**.

Il a par ailleurs évoqué l'initiative conjointe des **Églises catholique et protestante**, qui plaident pour l'ouverture d'un **dialogue national autour d'un pacte social pour la paix au Congo et le vivre-ensemble dans la région des Grands Lacs**. Toutefois, il a regretté que cette démarche n'ait pas encore reçu une réponse officielle du Chef de l'État.

En conclusion, il a insisté sur la nécessité de renforcer les synergies entre acteurs de la société civile dans le cadre de cette plateforme de réflexion, afin de construire des propositions solides en matière de paix, de gouvernance territoriale et de cohésion nationale.

2.1.3. ALLOCUTION DES ORATEURS DU PREMIER JOUR

Quatre orateurs de haut niveau ont pris la parole au cours de la première journée de l'atelier, afin de poser les bases des réflexions à développer en travaux de groupe.

Le premier intervenant fut **Monsieur Norbert YAMBA YAMBA**, Expert en Gouvernance et Décentralisation, Écrivain, qui a ouvert la série d'exposés en abordant les **défis, innovations et perspectives de la gouvernance territoriale en temps de crise**.

Il a été suivi de **Monsieur Cyrille EBOTOKO**, Secrétaire Exécutif de la Commission Justice et Paix de la CENCO, qui a présenté un exposé sur **le pacte social pour la paix et le bien-vivre ensemble en RDC et dans les Grands Lacs**, mettant en lumière l'importance d'une approche inclusive et éthique dans la gestion des conflits.

Le troisième exposé a été présenté par **le Professeur Florimond MUTEBA TSHITENGE**, Président du Conseil d'Administration de l'ODEP, autour du thème « **Vers un dialogue national et inclusif** », axé sur la participation populaire et la reconstruction démocratique.

Enfin, **Monsieur Carbone BENI**, Directeur Exécutif de l'Icon Institute for Alternatives (ICONIA), a clôturé les allocutions de la journée avec une communication percutante sur **le patriotisme et la défense de la nation**, entre discours, posture et engagement concret.

Chaque intervention a été suivie d'un échange interactif avec les participants, permettant d'approfondir les différentes thématiques abordées et d'enrichir la compréhension collective des enjeux.

1) Exposé de *Mr. Norbert YAMBA YAMBA*, Expert en Gouvernance et Décentralisation/Ecrivain

Son allocution s'est basée sur la « **GOVERNANCE TERRITORIALE ET DECENTRALISATION EN TEMPS DE CRISE : défis, innovations et perspectives** ».

En prenant la parole, Mr YAMBA YAMBA a remercié les organisateurs pour l'avoir invité pour exposé dans cet atelier. Son allocution se résume en :

a. Contexte général

La République Démocratique du Congo (RDC), bien que dotée d'immenses ressources naturelles, fait face à une pauvreté généralisée et à des crises multiformes. Cette contradiction révèle une gestion centralisée inefficace, nécessitant la mise en œuvre réelle de la **gouvernance territoriale** et de la **décentralisation**.

b. Cadre conceptuel

- **Gouvernance territoriale** : Interaction coordonnée entre acteurs publics, privés et de la société civile à l'échelle locale, basée sur la participation, la transparence et la coopération.
- **Décentralisation** : Transfert de compétences, responsabilités et ressources vers les entités locales (villes, communes, chefferies), dans une logique administrative, politique et financière.

c. Principaux défis en période de crise

- **Défis institutionnels** : Faible coordination entre niveaux de gouvernance, absence de textes réglementaires, collaboration mal structurée.
- **Défis financiers** : Dépendance à l'État central, inopérabilité de la Caisse de péréquation, société civile sous-financée.
- **Défis sociaux et politiques** : Méfiance des populations, inefficacité des acteurs, conflits de légitimité locale, faible implication des citoyens.

d. Innovations proposées

- **Institutionnelles** : Création de cellules de crise locales, intégration de la société civile dans les budgets, digitalisation de l'administration locale.
- **Financières** : Budgets participatifs, partenariats public-privé, entreprises locales de service, mobilisation de fonds locaux.
- **Sociales** : Plateformes citoyennes, redevabilité ascendante, implication communautaire accrue.

e. Perspectives

- **Capacitation des entités locales** : Formation continue, clarification des responsabilités, structuration de la gouvernance intégrée.

- **Autonomie financière** : Réforme fiscale locale, financement par coopération décentralisée, création d'entreprises sociales.
- **Participation citoyenne** : Forums citoyens, tribunes populaires, inclusion des groupes marginalisés.
- **Intégration du numérique** : Gouvernance intelligente avec IA, données massives, open data et outils digitaux pour plus de transparence et d'efficacité.

f. Conclusion

La crise révèle l'urgence et la pertinence de renforcer la décentralisation et la gouvernance territoriale. Pour construire des territoires résilients, inclusifs et durables, il faut conjuguer innovations, réformes institutionnelles et engagement citoyen dans une logique de gouvernance collaborative.

QUESTIONS (INTERVENTIONS) SUR LE PREMIER EXPOSE

À l'issue de l'exposé de Monsieur **Norbert YAMBA YAMBA**, plusieurs participants ont pris la parole, soit pour poser des questions d'éclaircissement, soit pour formuler des observations critiques ou des contributions constructives. Voici une synthèse des huit premières interventions enregistrées :

✓ Intervention de Monsieur Gérard Jules Dieudonné KABEMBA

Monsieur KABEMBA a ouvert le débat en exprimant son scepticisme face aux discours récurrents faisant l'apologie des richesses naturelles de la RDC. Selon lui, le problème ne réside pas dans l'énumération de ces ressources, mais dans l'incapacité à les transformer en leviers de développement concret. Il a soutenu que les véritables « nerfs de la guerre » ne sont ni les discours politiques, ni les ressources elles-mêmes, mais bien **la maîtrise économique et la qualité de l'humain**, animé par une spiritualité forte et une éthique de gouvernance.

Il a dénoncé une crise profonde de l'identité et de la responsabilité de l'homme congolais, crise enracinée depuis l'indépendance en 1960. À titre d'exemple, il a évoqué l'attitude de nombreux jeunes diplômés qui valorisent davantage leur image à l'étranger que leur enracinement culturel local. Il a appelé à la création d'un « **nouvel homme congolais** », épris de valeurs républicaines, capable de porter une gouvernance honnête et durable. Pour lui, **la bonne gouvernance relève autant de la spiritualité que de la compétence**, et la société civile a un rôle central à jouer dans cette transformation anthropologique. Il a conclu en invitant l'auditoire à réfléchir en profondeur sur **la vraie nature des problèmes que rencontrent le pays**, et sur **la pertinence réelle des solutions proposées jusqu'ici**.

✓ Intervention de Madame Cécile NTANGU, Enseignante, membre de l'ONG CONEPT RDC

Madame NTANGU a axé son intervention sur la notion de « **gouvernance territoriale** », abordée dans l'exposé. Selon elle, cette notion est souvent mal comprise et assimilée de manière simpliste à la seule décentralisation. Elle a interrogé la démarche méthodologique ayant accompagné ce processus, en se demandant si la population avait été **suffisamment sensibilisée** à ces concepts avant leur mise en œuvre.

Elle a notamment remis en question les découpages territoriaux opérés sans véritable appropriation populaire, lesquels, au lieu de renforcer l'administration de proximité, ont souvent été à l'origine de conflits et de dysfonctionnements. Elle a interpellé Monsieur YAMBA YAMBA en tant qu'acteur influent de la société civile : **la sensibilisation des communautés à la gouvernance territoriale a-t-elle été réellement assurée**, ou le processus a-t-il été engagé de manière précipitée, excluant la majorité non intellectuelle de la population ? Pour elle, la gouvernance ne saurait être l'apanage des élites, mais une démarche collective et inclusive.

✓ **Intervention de Monsieur Joseph WABATINGA, Représentant du RECIC**

Monsieur WABATINGA a tout d'abord exprimé sa gratitude envers l'orateur pour la pertinence de son exposé. Il a ensuite soulevé une interrogation fondamentale portant sur la **mise en œuvre concrète des solutions proposées**. Il s'est demandé comment passer du cadre national à une approche plus localisée et opérationnelle, tout en assurant la mobilisation des acteurs concernés autour d'intérêts convergents. Il a formulé deux questions principales :

- **Comment compartimenter les solutions aux problèmes de la RDC au-delà du niveau national ?**
- **Quels sont les mécanismes et le calendrier réaliste permettant leur mise en œuvre ?**

Son intervention appelait à plus de clarté sur les **modalités d'action concrètes**, au-delà du diagnostic.

✓ **Intervention de l'Ingénieur Claude MBUYI, Secrétaire Exécutif du Conseil National de la Jeunesse**

L'Ingénieur MBUYI a salué la présentation de Monsieur YAMBA YAMBA, notamment pour son accent mis sur les **innovations en matière de gouvernance locale**, telles que les comités locaux de sécurité. Toutefois, il a invité l'orateur à aller plus loin en **identifiant les principaux défis** à relever pour l'essor de la gouvernance territoriale, en suggérant qu'au moins **trois défis majeurs soient retenus** comme feuille de route concrète.

Par ailleurs, il a soulevé une problématique sensible : **la nature même de la société civile congolaise**. Il a remis en question l'intégrité et la cohérence de celle-ci, en pointant :

- Une société civile parfois alignée au pouvoir,
- D'autres fois ralliée à l'opposition,
- Ou encore infiltrée par des acteurs qui collaboreraient avec les forces hostiles au pays.

Il a ainsi interrogé : « **De quelle société civile parlons-nous réellement ?** », appelant à une clarification du rôle, de l'éthique et des engagements de ses membres dans un contexte de crise nationale. Pour lui, **la société civile ne peut être crédible que si elle est cohérente, indépendante et patriote**.

✓ **Intervention de Monsieur Bertin NTUMBA, Responsable de l'Association pour la Normalisation et la Métrologie**

Monsieur NTUMBA a attiré l'attention sur une problématique structurelle souvent négligé : **l'absence d'une véritable culture de la normalisation en RDC**, qu'il considère comme un frein majeur au développement du pays. Fort de ses **34 années d'expérience à l'Office Congolais de Contrôle**, il a dénoncé :

- L'inexistence de normes nationales crédibles,
- L'absence de participation de la RDC dans les forums internationaux d'élaboration des normes, notamment sur le coltan et le lithium,
- L'inapplication de la loi sur la normalisation adoptée depuis 2014, dont les textes sont bloqués au Parlement.

Il a partagé une anecdote poignante : lors d'une sensibilisation au Collège Boboto, un élève lui a demandé s'il avait pris des dispositions pour sa sécurité, en raison de la perception selon laquelle **travailler à instaurer l'ordre dans un environnement dominé par le désordre est dangereux**.

À travers cet exemple, Monsieur NTUMBA a mis en évidence la **résistance systémique au changement**, et a lancé un appel à une réforme profonde. Il a cité **Nelson Mandela** : « *Ce qui se fait sur vous, sans vous, est contre vous* », pour illustrer le fait que les normes imposées sans la participation de la RDC constituent un mécanisme d'exclusion.

Il a conclu en soulignant que l'absence de normalisation crédible expose le pays à des désavantages techniques, économiques et diplomatiques, notamment face à des puissances anglophones mieux structurées.

✓ **Intervention de l'Abbé PUNDU, Prêtre catholique et activiste engagé**

Prenant la parole, l'Abbé PUNDU a tenu à rappeler que lorsqu'un prêtre est convié à ce type d'assises, il est de son devoir d'y porter une parole ancrée dans sa mission spirituelle. Réagissant aux interventions précédentes, il a affirmé que **le défi fondamental de la République Démocratique du Congo n'est ni politique, ni technique, mais anthropologique : il s'agit du défi de l'homme congolais lui-même**.

S'appuyant sur un passage biblique tiré de **l'Exode 18**, il a comparé la gouvernance centralisée et autoritaire à celle de Moïse, corrigée par son beau-père GETRO, qui l'invita à déléguer le pouvoir en choisissant des hommes vertueux parmi le peuple. Pour l'Abbé PUNDU, ce récit est un fondement spirituel de la **gouvernance territoriale** et de la **décentralisation**, à condition que les hommes chargés de ces responsabilités soient dotés de qualités essentielles : **crainte de Dieu, intégrité, incorruptibilité, et rejet de la cupidité**.

Il a souligné que **la cupidité** constitue aujourd'hui l'un des fléaux majeurs du pays, détruisant la gouvernance à tous les niveaux. La crainte de Dieu, selon lui, ne se résume pas à la pratique religieuse ou à la fréquentation des temples, mais se manifeste dans le respect concret de l'homme, image vivante de Dieu.

Il a conclu que **tant que l'homme congolais ne change pas profondément, aucune réforme ne portera de fruits durables**, plaidant ainsi pour une **spiritualité humaniste centrée sur l'éthique et la responsabilité**.

✓ **Intervention de Monsieur Didier MPOY (Observatoire Congolais de l'Action Publique (OCAP))**

Monsieur MPOY a d'abord salué la qualité de l'exposé de Monsieur YAMBA YAMBA, tout en exprimant des réserves sur certaines affirmations, notamment l'idée selon laquelle la RDC serait actuellement **la locomotive du développement de l'Afrique centrale**. Selon lui, il serait plus juste de dire que **la RDC a vocation à devenir une pyramide de référence** dans la sous-région, compte tenu de ses potentiels économiques encore largement inexploités. Il a remis en question la pertinence du PIB comme critère suffisant pour évaluer ce leadership régional.

Il a ensuite interpellé l'orateur sur sa critique de la gouvernance classique, en posant la question suivante :

- **Quels exemples concrets de politiques publiques ont échoué en RDC en raison de l'exclusion de la société civile ?**

Il est revenu sur les questionnements soulevés dans les interventions précédentes, en demandant une **définition claire et synthétique** de la gouvernance territoriale et de la décentralisation selon l'orateur.

Enfin, rejoignant les propos de l'Abbé PUNDU, il a affirmé que **le développement du pays est tributaire de l'émergence d'un véritable État de droit**, fondé sur la justice et l'application équitable des lois. Il a souligné que **la justice élève une nation**, et qu'il ne saurait y avoir de dirigeants intègres sans institutions judiciaires fortes et impartiales.

✓ **Intervention de Monsieur Raphaël KASEWU, Expert au sein du panel de la compétition 2250**

Monsieur KASEWU a exprimé plusieurs préoccupations à la suite de l'exposé. Il a relevé un **angle absent dans l'analyse** de Monsieur YAMBA YAMBA, à savoir **le rôle de la Constitution**, notamment l'article 58, qui garantit **la répartition équitable des richesses nationales** — un principe fondamental selon lui, mais trop souvent ignoré dans la pratique. Il a demandé l'avis de l'orateur à ce sujet.

Il a également questionné la pertinence du **modèle occidental de décentralisation appliqué à la RDC**, soulignant que sa transposition hâtive a engendré de nombreuses crises institutionnelles : déchéances de gouverneurs, instabilité des assemblées provinciales, motions de censure à répétition...

Il s'est interrogé sur la stratégie globale que sous-tend la proposition de gouvernance territoriale :

- **S'agit-il d'un correctif à la décentralisation actuelle ou d'un changement de paradigme ?**
- **Quel est l'objectif politique et technique poursuivi à travers cette initiative ?**

Il a conclu en appelant à plus de clarté sur les intentions stratégiques du modèle proposé.

REPONSES DE Mr YAMBA YAMBA AUX QUESTIONS POSEES

Prenant à nouveau la parole, **Monsieur Norbert YAMBA YAMBA** a exprimé sa gratitude à l'endroit des participants pour la richesse des échanges et la qualité des contributions apportées. Il a salué la dynamique collective en paraphrasant le Professeur Florimond MUTEBA :

« **Les véritables producteurs de cet atelier, c'est vous** ».

Il a invité les participants à approfondir la réflexion au sein des travaux en groupes, en mettant à profit leurs **prérequis et expériences de terrain**, tout en les exhortant à éviter **l'arrogance rationnelle** cette posture qui consiste à croire que l'on sait alors qu'on ignore l'essentiel.

Les réponses de Monsieur YAMBA YAMBA se sont articulées autour des principaux thèmes soulevés :

a) Sur la question des richesses de la RDC

Il a défendu la pertinence d'évoquer les potentialités naturelles de la RDC, non pas pour les célébrer de manière passive, mais pour **susciter une prise de conscience stratégique**. Il a rappelé que peu de personnes maîtrisent réellement l'ensemble des ressources du pays, notamment les **terres rares**, riches de 17 minéraux stratégiques souvent méconnus.

« Il ne s'agit pas d'un discours nostalgique, mais d'un appel à la mobilisation. Ces ressources doivent provoquer une indignation constructive, une volonté d'agir face au paradoxe entre abondance et misère. »

b) Sur le rôle de l'homme congolais

Il a reconnu la centralité de l'homme dans toute dynamique de gouvernance, tout en soulignant la **complexité du sujet**. La transformation sociale ne peut reposer sur des slogans, mais nécessite une combinaison de **qualités humaines, compétences techniques et capacités anticipatrices**.

Prenant l'exemple de la France avec un PIB de 3.000 milliards USD pour 65 millions d'habitants, il a mis en contraste la RDC qui, avec 110 millions d'habitants, ne dispose que de 65 milliards de dollars. Même avec une réduction de la corruption, le budget ne pourrait excéder 55 milliards USD.

Il a insisté sur l'importance de **l'anticipation démographique**, rappelant qu'en 2050, la population du pays atteindra probablement **300 millions d'habitants**.

« Le problème est systémique. La solution nécessite une articulation entre technologie, science, éducation et spiritualité. »

c) Sur la spiritualité et la qualité humaine

Il a précisé sa conception de la spiritualité comme **l'incarnation de l'Esprit de Dieu dans l'humain**, conférant à ce dernier lucidité et lumière pour éclairer l'avenir. Il a rejoint l'Abbé PUNDU sur la nécessité de former des **hommes intègres**, mais a mis en garde contre l'illusion de tout connaître, qui empêche l'émergence d'idées alternatives et de ruptures créatives.

« **Nous faisons du sur-place, parce que nous tournons dans le même cercle d'idées recyclées.** »

d) Sur la sensibilisation à la gouvernance territoriale

Répondant à la question de Madame Cécile NTANGU, il a reconnu un **manque flagrant de sensibilisation sur la décentralisation**, malgré l'adoption de 21 lois depuis 30 ans. Dans les villages comme dans les provinces, la connaissance de ces textes est quasi inexistante. Il a dénoncé l'absence d'une **dynamique interne d'appropriation** de la

gouvernance territoriale, expliquant que les activités en la matière dépendent souvent de financements extérieurs.

« Même la société civile peine à organiser des réunions de suivi sur ces questions faute de moyens. Il s'agit d'un problème structurel, institutionnel, et non simplement technique. »

e) Sur les défis à relever

Il a identifié trois types de défis majeurs :

- **Défis d'institutionnalisation**, liés à la nécessité d'ancrer la gouvernance dans des lois claires et applicables ;
- **Défis financiers**, pour permettre l'opérationnalisation des réformes ;
- **Défis de coopération régionale**, en vue de bâtir des entreprises inclusives impliquant pays voisins et multinationales, à l'image de la défunte CPEGL.

Il a insisté sur le fait que **les problèmes complexes exigent des solutions systémiques** et non des approches simplistes.

f) Sur la RDC comme locomotive de l'Afrique centrale

Il a précisé qu'il ne parlait pas uniquement du **PIB**, mais aussi de la **puissance géopolitique et géoéconomique** de la RDC. En termes de budget, ressources, influence régionale et potentialités stratégiques, la RDC dispose de capacités que peu de pays dans la sous-région peuvent égaler.

« Le Rwanda, bien que dynamique, ne dispose pas des atouts géoéconomiques de la RDC. Il s'agit d'un rôle géostratégique confirmé par la littérature. »

g) Sur la définition de la société civile

Il a proposé une définition fonctionnelle :

« La société civile, c'est l'ensemble des citoyens impliqués dans la gestion de la République. Elle comprend deux niveaux : les citoyens organisés (ONG, mouvements associatifs...) et les citoyens de base (agriculteurs, éleveurs, artisans, etc.). Il est indispensable de créer une **passerelle entre ces deux niveaux** pour garantir la cohérence et l'efficacité de l'action citoyenne. »

h) Conclusion : Le défi de l'opérationnalisation

En conclusion, **Monsieur YAMBA YAMBA** a fait part de sa déception quant aux résultats d'une récente mission d'évaluation des performances provinciales.

« **Nous manquons de capacité d'opérationnalisation, cette compétence qui permet de transformer les idées en actions concrètes.** »

Il a déploré une société dominée par des **profils académiques peu techniciens**, plus portés sur la rhétorique que sur la mise en œuvre. Il a plaidé pour une société civile dotée de **scientifiques, de techniciens, d'experts politico-pragmatiques**, capables de sortir le pays de la pauvreté.

« On construit une République avec des hommes formés à la transformation, pas seulement à la dénonciation. »

2) Exposé de *Mr. Cyrille EBOTOKO*, Secrétaire Exécutif de la Commission Justice et paix de la CENCO

Le thème de son allocution était « **PACTE SOCIAL POUR LA PAIX ET LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE EN RDC ET DANS LA REGION DES GRANDS LACS** ».

Dans son allocution, Monsieur EBOTOKO a d'abord remercié les organisateurs pour cette tribune d'expression citoyenne. Il a ensuite présenté le Pacte social pour la paix, qu'il a défini comme suit :

1. Il s'agit avant tout d'un processus de paix.
2. C'est une initiative citoyenne congolaise, portée par la société civile nationale. Elle est notamment soutenue par deux confessions religieuses majeures l'Église catholique et l'Église protestante (ECC) — à travers leurs Pères spirituels. Par conséquent, ce pacte appartient à l'ensemble des fidèles, à tous ceux qui se considèrent comme les enfants spirituels de ces Églises. Son objectif fondamental est le salut du peuple congolais, de l'homme congolais, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu.
3. Ce pacte se décline en trois étapes majeures :
 - Des réflexions nationales menées autour de thématiques fondamentales touchant la vie de la nation ;
 - L'organisation d'un forum national visant à établir un consensus sur ces thématiques et les résolutions qui en découlent ;
 - Enfin, la tenue d'un forum sous-régional, impliquant les pays voisins, les entreprises multinationales et d'autres acteurs clés liés à la situation actuelle du pays.

Monsieur EBOTOKO a ensuite rappelé que la réflexion des Pères spirituels est née du constat de l'échec récurrent des différents accords de paix, qui n'ont pas su résoudre durablement les problèmes de la RDC. Le pays a été victime de plusieurs agressions extérieures, souvent avec la complicité de certains Congolais : de l'AFDL au RCD, en passant par le CNDP et aujourd'hui le M23.

Il invite à une prise de conscience nationale : pourquoi cette complicité perdure-t-elle ? Pourquoi les Congolais deviennent-ils parfois les relais de ces initiatives meurtrières ? M. YAMBA YAMBA a mentionné l'existence de minerais rares que nous ne connaissons même pas. Cette guerre, au fond, est économique. Face à cela, le peuple congolais doit cesser d'être spectateur. Il doit s'interroger : que possédons-nous ? Que se passe-t-il entre nous, nos partenaires, et les multinationales ? Comment nous comporter pour tirer profit de nos ressources et instaurer une paix durable avec nos voisins et les grandes entreprises ?

Un autre élément préoccupant concerne la question identitaire. On parle de 450 tribus, d'autres avancent le chiffre de 250. Cette absence de consensus démontre une crise identitaire profonde. Certains manipulent l'histoire et l'identité pour faire valoir des droits

ou justifier des privilèges. Il est donc essentiel que ces questions fondamentales soient débattues, en premier lieu, par les Congolais eux-mêmes, afin d'en cerner les contours et d'établir une feuille de route commune.

M. YAMBA YAMBA nous apprend également que, malgré nos plus de 100 millions d'habitants, notre PIB ne dépasse pas 65 milliards de dollars. D'ici quelques années, nous atteindrons 200 millions d'habitants. Sommes-nous en train de nous préparer à ce changement démographique ? Avons-nous une vision ? Une programmation ? Beaucoup de questions restent sans réponses. Et tout cela montre qu'il y a urgence à construire un consensus national clair.

Dans cette optique, les Pères spirituels proposent l'organisation d'ateliers thématiques, réunissant des scientifiques, des experts, des sages de tous horizons, pour réfléchir à des questions telles que la sécurité, l'économie, l'identité, l'histoire du pays, etc. Chaque groupe devra produire des propositions de résolutions en lien avec la thématique travaillée.

Ces propositions alimenteront la deuxième étape du pacte, celle du forum national, où les forces vives de la nation seront réunies pour amender, enrichir ou valider ces résolutions. L'objectif est d'aboutir à un véritable consensus national, seul capable de permettre à la RDC de faire face aux défis essentiels qui l'assaillent.

Lorsque ce consensus sera acquis, lorsque nous aurons une maîtrise collective de la réalité congolaise, nous pourrons unis comme un seul homme convoquer une conférence régionale sur la paix et la cohabitation harmonieuse dans la région des Grands Lacs. Nous pourrons ainsi faire valoir nos propositions et influencer les discussions à ce niveau.

Les Pères spirituels précisent que ce Pacte n'est pas encore un projet politique. Il s'agit d'abord d'une démarche technique et citoyenne, qui vise à offrir une contribution nationale à la paix durable.

Il existe certes d'autres initiatives, comme DOHA et WASHINGTON. DOHA semble aujourd'hui au point mort, mais pourrait redémarrer. Il y a aussi l'Union africaine, la SADC, la EAC, etc. Est-ce à dire que ce Pacte serait une initiative de trop ? Non. DOHA, par exemple, implique des discussions entre le Gouvernement congolais et le M23 ; WASHINGTON met en dialogue Kinshasa et Kigali. Mais où est la place de la société civile dans tout cela ?

Le Pacte vient compléter ces processus officiels, en réunissant les Congolais autour d'une vision commune de l'avenir du pays. Des voyages, des échanges internes ont déjà permis de sensibiliser et d'obtenir des adhésions. Il faut rappeler que cette initiative ne "dépend" ni de la CENCO ni de l'ECC : elle est portée par elles, mais au service de tous les Congolais.

Ce Pacte n'est pas un contenu prédéfini, ni un texte déjà rédigé. Les deux confessions religieuses proposent un cadre de réflexion. Elles invitent les Congolais à imaginer et décider ensemble du Congo de demain.

C'est pourquoi nous sommes ici, pour vous en parler et solliciter votre adhésion. Il s'agit d'une œuvre humaine, certes imparfaite, mais ouverte à toutes les suggestions et amendements, pour devenir une contribution significative de la société civile à la construction de la paix durable en RDC.

QUESTIONS (INTERVENTIONS) SUR LE DEUXIEME EXPOSE

Avant d'accorder la parole aux participants, le modérateur a donné quelques orientations à suivre dans la manière de poser les questions. En précisant que les contributions doivent enrichir nos groupes thématiques. Les échanges sur cette thématique ont tourné sur les questions et contributions suivantes des participants :

❖ Premier intervenant

En 2002, un pacte connu sous le nom de « Constitution de Sun City » a été signé par l'ensemble de la classe politique et la société civile, dans le but de mettre fin aux contestations, aux crises de légitimité et de légalité, et de créer un mécanisme consensuel d'accès au pouvoir. Par la suite, plusieurs autres accords — au moins une dizaine — ont été conclus, mais aucun n'a véritablement été respecté.

Dès lors, qu'est-ce qui nous garantit que le pacte envisagé aujourd'hui sera, cette fois, respecté, contrairement aux précédents ? Même les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies peinent à être appliquées, à moins qu'un membre influent, comme les États-Unis, n'en impose l'exécution.

Nous avons participé à des processus à Doha, en Angola, au Kenya, mais aucune des décisions prises n'a été suivie d'effet. Alors, quels sont aujourd'hui les mécanismes de contrainte dont dispose la CENCO pour faire respecter les engagements issus du Pacte ?

Ne serait-il pas plus judicieux de confier cette réflexion exclusivement à la société civile, dans toute sa diversité, afin qu'elle mène une analyse indépendante sur les grandes thématiques de la vie nationale, sans se soucier des clivages entre majorité et opposition ? Une telle démarche permettrait ensuite de formuler des propositions concrètes à soumettre à l'exécutif, tout en évitant que la finalité ne soit, une fois de plus, un simple partage du pouvoir entre acteurs politiques.

❖ Deuxième intervenant

Monsieur Flory,

Le Pacte est présenté comme un acte en faveur du salut du peuple. Pourtant, de nombreux citoyens se disent surpris par l'attitude des Pères spirituels lors de leur rencontre avec les rebelles. Ils regrettent que ces derniers n'aient pas commencé par adresser leurs condoléances aux victimes, ni formulé une condamnation claire des agresseurs.

Cette posture est-elle réellement conforme à l'esprit du salut du peuple ? Car ce même peuple attendait de ses guides spirituels un message fort d'espérance, de réconfort et de vérité.

❖ Troisième intervenant

Madame Marie Makabi, du Barreau de Kinshasa, Permettez-moi de relever un point qui m'a particulièrement interpellé dans votre intervention. Vous avez affirmé que « ce Pacte est une initiative portée par deux confessions religieuses : l'ECC et l'Église catholique ». Or, avant de venir ici, j'ai pris soin de lire les documents de référence, qui indiquent que le Pacte vise à promouvoir la cohésion nationale, à encourager un dialogue inclusif — y compris avec la diaspora et certains groupes armés — et à restaurer les valeurs traditionnelles du *bumuntu* pour instaurer une paix durable.

Dans ce contexte, comment peut-on réellement parler de cohésion nationale et de dialogue inclusif si l'initiative est limitée à seulement deux confessions religieuses ? La ville de Kinshasa ne compte-t-elle que ces deux familles spirituelles ? Qu'en est-il des Églises de réveil, des musulmans, des adventistes, et de toutes les autres sensibilités religieuses qui participent aussi à la vie de notre société ?

En droit, il est établi qu'il n'y a pas d'action sans intérêt. Alors, quel est l'intérêt réel qui vous pousse à aller si vite ? Que cherche-t-on à cacher en agissant de manière aussi précipitée, sans consultation préalable de la base, des organisations de la société civile et des autres confessions religieuses ?

Cela donne l'impression que vous poursuivez un objectif louable en apparence, mais que dans les faits, vos actions vont à l'encontre de l'inclusivité prônée. Pourquoi cette mise à l'écart des autres acteurs ?

❖ **Quatrième intervenant**

Docteur Achille Mavula,

En tant que membre de la Dynamique pour la cohésion sociale et la paix, j'aimerais recueillir votre point de vue sur une déclaration récente. Hier, j'ai suivi la sortie médiatique du Vice-Premier Ministre, Ministre des Transports, Monsieur Jean-Pierre Mbemba Gombo, dans laquelle il accuse la CENCO d'agir non pas dans l'optique de résoudre les problèmes que traverse le pays, mais plutôt en réaction à une frustration.

Que pensez-vous de cette déclaration ? Et par ailleurs, pourquoi avoir amorcé votre démarche en rencontrant en priorité les acteurs politiques de haut niveau, au lieu de commencer par la société civile dans toute sa diversité ?

❖ **Cinquième intervenant**

Monsieur Danny Tshibangu, chercheur en économie publique, Permettez-moi de vous poser une question de clarification : le Pacte a-t-il déjà été lancé ou en est-il encore à la phase préparatoire ? Vous avez évoqué des travaux thématiques, une phase de consolidation, ainsi qu'une conférence à l'échelle sous-régionale.

Dans ce contexte, si les activités proprement dites n'ont pas encore commencé, à quel stade du chronogramme situez-vous les démarches actuelles de prise de contact menées par les Pères spirituels ? Et si l'objectif est effectivement de rencontrer toutes les couches sociales du pays, avez-vous estimé le temps que cela nécessiterait pour garantir une consultation réellement inclusive ?

❖ **Sixième intervenant**

Permettez-moi de poser une question de clarification, à la lumière de ce que j'ai entendu dans les médias et des propos tenus à l'instant par l'orateur : La CENCO et l'ECC ont-elles effectivement proposé un Pacte social en tant que tel ? Ou bien s'agit-il plutôt d'une démarche en cours, guidée par un document de référence ou un cadre méthodologique déjà établi ?

Il me semble important de distinguer les choses : aujourd'hui, nous pouvons certes débattre de la méthodologie adoptée ou du contenu de la démarche, mais le Pacte, en tant que finalité, reste à construire collectivement.

REPONSES DE Mr CYRILLE EBOTOKO A LA PREMIERE SERIE DES QUESTIONS

Je l'ai dit clairement : le Pacte n'est pas encore rédigé à ce stade. La CENCO et l'ECC n'ont pas proposé un texte prédéfini. Elles offrent plutôt un cadre de réflexion pour permettre aux Congolais de penser et de construire leur propre Pacte, en fonction de ce qu'ils attendent du Congo de demain. Il n'existe donc pas de document intitulé "Pacte" rédigé par la CENCO ou l'ECC, mais un guide méthodologique servant d'orientation. Le contenu du Pacte sera défini par les participants eux-mêmes.

Concernant les activités proprement dites du processus à savoir les trois grandes étapes et les ateliers thématiques elles n'ont pas encore débuté. Le secrétariat technique s'emploie actuellement à préparer les conditions nécessaires à leur lancement. Quant aux Pères spirituels, ils ont initié cette démarche et procèdent actuellement à une campagne de sensibilisation auprès des différentes parties prenantes, afin de faire connaître l'initiative et de susciter leur adhésion. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les divers contacts entrepris jusqu'ici.

À présent que cette phase de consultation est terminée, un rapport a été élaboré par les Pères spirituels, compilant toutes les opinions recueillies. Ce document sera soumis au Président de la République, et c'est seulement après cet entretien que le chronogramme des activités pourra être officiellement établi. Tant que cette rencontre n'aura pas eu lieu, le processus reste bloqué.

Sur la question de la crédibilité, nous constatons une dérive inquiétante dans notre société : plus personne n'est épargnée par les insultes, quels que soient son rang ou son rôle. Les symboles et repères sociaux s'effritent. Cardinal, prêtre, pasteur — tous sont aujourd'hui pris pour cibles. Ce manque de respect généralisé nuit à notre société plus que la guerre elle-même, car il détruit nos références morales et notre tissu social. Dans un tel climat, qui peut-on encore considérer comme une autorité morale crédible ?

En ce qui concerne la déclaration du ministre Jean-Pierre Mbemba, il est important de clarifier les choses. Accuser la CENCO d'organiser une tentative d'assassinat du Chef de l'État est extrêmement grave. Dispose-t-il de preuves ? Ne serait-ce pas simplement une réaction motivée par des raisons personnelles, voire des différends privés avec certaines personnalités politiques ? On ne peut pas sacrifier une initiative aussi salutaire pour des querelles individuelles. C'est un contresens de rejeter les véritables repères pour ériger en modèles ceux qui détruisent l'intérêt collectif.

S'agissant des écoles confessionnelles, l'affirmation selon laquelle elles enrichiraient l'Église catholique est infondée. Les frais perçus servent principalement à la motivation et au paiement des primes des enseignants. Ce système concerne toutes les écoles, qu'elles soient publiques, catholiques, protestantes ou privées.

Il est vrai que l'initiative a été lancée par deux confessions religieuses, sur la base d'informations dont elles disposaient. Il aurait été critiquable qu'elles ne prennent pas contact avec les autres pour les associer à la démarche. Le fait que certaines confessions

ne soient pas présentes au départ ne discrédite pas l'initiative. D'ailleurs, la CENCO et l'ECC disposent d'une doctrine sociale claire, ce qui n'est pas forcément le cas des autres confessions. Cela soulève une question légitime : sur quelle base doctrinale pourrait-on collaborer avec elles ? Néanmoins, il est prévu que toutes les confessions religieuses, ainsi que les organisations de la société civile, soient associées au processus au moment opportun.

Concernant l'attitude des Pères spirituels, il faut souligner que l'Église catholique est présente aux côtés des victimes, notamment à travers la CARITAS, qui mène des actions humanitaires dans les zones affectées. Avant leur déplacement à Goma, les évêques avaient déjà exprimé un message de compassion. Il convient de rappeler qu'en situation de médiation, il est essentiel d'adopter une posture neutre, afin de ne pas être perçus comme partisans. Il n'existe aucune organisation qui ait dénoncé les velléités de balkanisation du pays plus clairement que l'Église catholique. Le Cardinal lui-même a pris position, notamment à son retour de Beni, avec plus de fermeté même que les autorités étatiques.

L'objectif profond de cette initiative est l'homme, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. La prière seule ne suffit pas : il faut des actions concrètes, alignées sur cette vision de paix, de justice et de réconciliation. C'est alors que Dieu bénira nos efforts. Les évêques engagés dans cette démarche, notamment Mgr Muteba et Mgr Bokundowa, agissent dans le cadre du mandat reçu de leurs Églises respectives, et non en leur nom propre. Ils ne peuvent pas dévier de cette mission.

Enfin, il est essentiel de rappeler que le Pacte n'a ni pour but un partage du pouvoir, ni une déstabilisation de l'ordre constitutionnel. Les évêques l'ont clairement affirmé dans leur déclaration du mois de mai.

Pour conclure, l'Abbé José PUNDU a exhorté l'assemblée à la prudence dans l'attitude adoptée lors des échanges. Il a souligné qu'il fallait éviter de se positionner constamment dans une logique de jugement ou de condamnation. Si nous cherchons véritablement la paix et la cohésion, alors nous devons privilégier une posture d'écoute, de respect mutuel et d'ouverture, plutôt que celle du procès d'intention.

Les organisateurs ont jugé bon d'accorder encore la parole à quelques intervenants.

❖ **Huitième intervenant**

Ernestine disait que la folie consiste à refaire la même chose tout en espérant un résultat différent. Aujourd'hui, on nous parle encore de dialogue. Mais si l'on jette un regard rétrospectif sur l'histoire de notre pays, nous avons connu une multitude de dialogues : la Table Ronde, la Conférence Nationale Souveraine (CNS), l'UTENIKA, Sun City, le Dialogue inter-congolais, les Concertations nationales, le Dialogue de Kodjo, celui de la Saint-Sylvestre... Et pourtant, malgré tous ces dialogues, le pays ne progresse pas. Pire encore, il semble régresser.

Alors, ne serait-il pas temps de voir les choses autrement ? Ce recours systématique au dialogue est devenu, dans notre culture politique, un véritable mécanisme d'accession au pouvoir, souvent au détriment de l'intérêt général.

Dans ce contexte, qu'est-ce qui peut nous rassurer que cette nouvelle initiative ne débouchera pas, elle aussi, sur un simple partage du pouvoir ? Qu'est-ce qui garantit que cette fois-ci, le pays en sortira véritablement grandi, avec un cap clair vers la reconstruction, la justice et la cohésion nationale ?

❖ **Neuvième intervenant**

Une question de fond mérite d'être posée : pourquoi les confessions religieuses présentent-elles ce Pacte comme la solution absolue, presque incontournable, à la paix en République Démocratique du Congo ? Peut-on vraiment affirmer que sans ce Pacte, il n'y aura pas de paix ? N'y a-t-il pas lieu de craindre une forme de manœuvre ou de ruse de l'ennemi, qui, sous couvert de dialogue, pourrait déboucher sur une impasse, ouvrant ainsi la voie à des propositions extrêmes — par exemple, la division du pays en cas d'absence de compromis ?

Vous affirmez que le Pacte est une idée initiée par les Pères spirituels et que ce sont les fidèles qui doivent désormais la porter. Mais l'histoire biblique nous enseigne la prudence. Nous connaissons le cas du prophète Balaam, homme de Dieu, qui, sous l'effet de la corruption, a fini par s'écarter de la volonté divine. Cela doit nous rappeler que la qualité spirituelle d'un porteur d'initiative ne dispense pas de l'exigence de discernement.

Nous ne pouvons pas soutenir une démarche dont les contours restent flous, dont les garanties sont absentes, et dont les objectifs concrets ne sont pas clairement définis. Ne risquons-nous pas, en donnant notre caution à cette initiative, de jouer sans le vouloir le jeu de l'ennemi ? Car derrière les intentions affichées peut se dissimuler une stratégie contraire à l'intérêt du peuple congolais.

❖ **Dixième intervenant**

Madame Carine BISAWU, Secrétaire Générale du Syndicat COSYCO, J'ai le sentiment que vous cherchez à vous démarquer des initiatives précédentes. Si tel est bien le cas, qu'est-ce qui distingue concrètement cette démarche des précédentes tentatives de dialogue ou de concertation nationale ?

Par ailleurs, vous avez affirmé que pour aborder un dossier de cette nature, il faut en maîtriser les tenants et les aboutissants. Dans cette logique, pensez-vous avoir réellement besoin de l'accompagnement de la société civile, dans toute sa diversité, pour mener à bien cette démarche ? Ou estimez-vous que cette composante ne soit pas essentielle à la réussite du processus engagé ?

❖ **Onzième intervenant**

Docteur Israël, du Syndicat Transparence Justice Sociale, Lorsqu'une initiative repose sur un fondement sain, inclusif et accueilli positivement par l'ensemble des parties prenantes, elle a toutes les chances de produire des résultats durables. Or, en ce qui concerne la démarche du Pacte initiée par les Pères spirituels, il me semble qu'elle était déjà biaisée dès le départ.

Nous vivons dans un pays riche en confessions religieuses. Si l'objectif est véritablement la recherche de la paix pour tous, alors il aurait été judicieux d'inviter les autres confessions, avec humilité et sans exclusion, afin de leur expliquer le bien-fondé de l'initiative et d'en partager les objectifs. Cela aurait apporté une plus grande légitimité à la démarche.

De plus, il est surprenant de constater que les consultations n'ont pas commencé à l'intérieur du pays, notamment auprès des populations locales, mais ont été orientées en priorité vers l'extérieur, y compris auprès de pays agresseurs, et même jusqu'aux États-Unis. Maintenant que le processus est bloqué, on revient vers la société civile nationale pour chercher un appui. Cela donne une impression de stratégie inversée, voire improvisée.

La Bible elle-même nous met en garde contre les serviteurs de Dieu qui peuvent se laisser corrompre, à l'image de Balaam ou de Sédécias, et finir par s'écarter de la volonté divine. Il est donc essentiel que vous fassiez preuve de cohérence et d'humilité, en acceptant les remarques, parfois critiques, mais constructives, venant des citoyens.

Refuser d'entendre ces interpellations reviendrait à fausser toute la démarche dès sa base. Pour qu'un processus soit véritablement porteur de paix, il doit être fondé sur la vérité, l'inclusion et la transparence.

❖ Douzième intervenant

Madame Maguy EBANGA, membre de CAFCO,

Lorsque nous faisons l'état des lieux de notre pays, nous constatons avec douleur qu'il est profondément déchiré, et cela se traduit, entre autres, par des violences inouïes faites aux femmes, des violations massives des droits humains, et des familles entièrement disloquées.

Face à une telle situation, je souhaite exprimer le vœu que ce dialogue prenne une orientation résolument politique, plutôt que strictement technique. Il est temps de crever l'abcès, d'aborder les vraies causes du mal congolais, et de rechercher, ensemble, des solutions structurelles et durables, à la hauteur des souffrances que vit notre peuple en particulier les femmes, premières victimes de ces crises répétées.

❖ Treizième intervenant

Monsieur Raphaël KASEWU, du Collectif 2250,

Nous savons tous que les rebelles du M23 sont responsables de crimes graves et imprescriptibles, notamment des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. Dans ce contexte, quelle garantie avons-nous que les auteurs de ces exactions seront un jour jugés, que ce soit sur le territoire national ou devant une juridiction internationale ?

Par ailleurs, une autre préoccupation majeure concerne l'effectif croissant du M23, qui serait désormais estimé à 30 000 hommes. Cette progression soulève une inquiétude légitime : comment le Pacte envisage-t-il de traiter cette question militaire ? Est-il envisagé de les annexer ou de les intégrer dans les forces armées congolaises ? Si oui, selon quelle logique, et avec quelles garanties de justice et de non-répétition des crimes ?

Ce sont là des interrogations essentielles, car la paix ne peut être durable sans justice, ni sans une réponse claire aux questions de sécurité et de souveraineté nationale.

REPONSES DE Mr CYRILLE EBOTOKO A LA DEUXIEME SERIE DES QUESTIONS

Nous tenons à préciser que le terme "dialogue" n'est pas utilisé dans le guide. Nous parlons plutôt de "Pacte", une démarche qui est d'abord technique, avant de devenir politique. Ce sont les résolutions issues des ateliers thématiques qui seront débattues au sein d'un forum, puis portées par les acteurs politiques, dans la mesure où ceux-ci acceptent de s'y impliquer. Le contenu du Pacte sera donc défini conjointement par les participants issus de la société civile et du monde politique.

Sur le plan judiciaire, le Pacte n'empêche en rien les poursuites : tous ceux qui commettent actuellement des crimes seront poursuivis, y compris au niveau international. Si certaines amnisties sont envisagées, elles n'auront aucune portée sur les crimes relevant de la compétence de la Cour pénale internationale (CPI).

En ce qui concerne la gestion des troupes rebelles, nous n'avons pas de solution préétablie. Le Pacte n'offre qu'un cadre de concertation. C'est aux Congolais société civile et politiques — qu'il reviendra de débattre et de décider de ces questions sensibles. Le contenu du Pacte n'est pas encore rédigé, il sera élaboré collectivement au fil des travaux à venir.

Nous partageons pleinement les inquiétudes liées à la balkanisation du pays. Mais soulignons que ce processus vise justement à prévenir un tel scénario, en permettant aux Congolais de se réunir, de réfléchir ensemble et de proposer des garde-fous contre toute dérive. Si cette initiative devait conduire à la partition du pays, cela ne pourrait se faire qu'avec l'aval du peuple congolais lui-même, ce qui n'est pas du tout l'objectif poursuivi.

Contrairement à certaines affirmations, les consultations ont bel et bien commencé en interne, avec les confessions religieuses et plusieurs organisations de la société civile, avant toute tournée internationale. Le Professeur Florimond Muteba, par exemple, a confirmé avoir été reçu à cette première phase de concertation. D'ailleurs, les consultations se poursuivent toujours, avec de nombreuses structures de la société civile régulièrement reçues pour être informées du processus.

La société civile est au cœur du Pacte : elle en est l'actrice principale. C'est elle qui jouera un rôle déterminant dans l'élaboration des stratégies et des propositions. Les politiques viendront en appui. Le Pacte n'est pas un projet fermé ni une vérité imposée : il s'agit d'une dynamique ouverte, inclusive, où la pluralité des sensibilités est la bienvenue.

Nous ne disons nullement que « c'est le Pacte ou rien ». Aucun acteur impliqué dans le processus ne tient un tel discours. Il s'agit là de procès d'intention injustifiés. Nous sommes parfaitement ouverts à la contradiction, dans le respect mutuel. Et si, à un moment donné, les autorités refusent cette initiative, l'Église est prête à suspendre le processus. Cela prouve notre bonne foi.

Mais nous refusons de baisser les bras sur le plan intellectuel, alors que nous avons déjà subi tant de revers sur le plan militaire. Nous sommes dans un État laïc, où la réflexion, la concertation et l'initiative citoyenne doivent être encouragées.

Il est aussi important de rappeler que les relations internationales sont guidées par des intérêts, et non par des sentiments. Le cas du Rwanda et de la RDC dans le contexte de Washington en est une illustration. Pendant que certains processus comme DOHA semblent s'essouffler, d'autres négociations se mènent à l'insu du peuple congolais. C'est justement là que réside la plus-value du Pacte : c'est une initiative citoyenne congolaise, portée par les Congolais eux-mêmes, et placée sous leur contrôle.

Ce processus est aussi une occasion de conscientisation politique du peuple congolais, une manière d'apprendre à se poser les bonnes questions : d'où venons-nous ? où voulons-nous aller ? Il ne s'agit pas d'un exercice d'élite, mais d'un éveil collectif, indispensable à notre redressement.

Concernant les autres confessions religieuses, elles ont été rencontrées dès le début, bien avant la tournée à l'étranger. Et dans le dispositif global, elles auront un rôle clé à jouer, notamment pour faciliter le dialogue avec les autres acteurs. Dans toute négociation, il est normal que certains commencent, et que d'autres rejoignent progressivement le processus. Il ne faut donc pas disqualifier l'initiative sous prétexte que sa confession d'origine n'y est pas représentée à l'origine.

Nous sommes ouvertement disposés à recevoir vos remarques, vos critiques constructives et vos propositions. Nos portes à la CENCO vous sont grandement ouvertes, et nous serons heureux de vous accueillir pour échanger davantage sur cette démarche.

3) Exposé de Prof. Florimond MUTEBA, Président du Conseil d'Administration de l'ODEP

Le troisième exposé de la journée a été présenté par **le Professeur Florimond MUTEBA**, Président du Conseil d'Administration de l'ODEP, sous le thème : « **Vers un Dialogue National et Inclusif : une urgence pour la paix, la participation populaire et la reconstruction nationale** ».

a) Constat général : une crise multidimensionnelle

Le Professeur MUTEBA a dressé un diagnostic lucide de la situation actuelle de la République Démocratique du Congo, caractérisée par :

- Une **instabilité politique persistante** ;
- Une **pauvreté structurelle** malgré l'abondance des ressources naturelles ;
- Une **exploitation abusive des richesses** ;
- Et des **agressions armées récurrentes**, notamment dans la partie Est du pays.

Il a dénoncé l'inefficacité des réformes superficielles engagées jusque-là et **l'exclusion systématique des citoyens** dans les processus dits de paix. Pour l'ODEP, **seule une refondation profonde du pacte républicain** permettra au pays de sortir de l'impasse.

b) Objectifs du Dialogue National Inclusif

Le Professeur MUTEBA a présenté une vision structurée du **Dialogue National Inclusif**, avec pour finalités :

- L'élaboration d'un **Livre blanc** des réformes prioritaires pour un État de droit et une paix durable ;
- L'obtention d'un **consensus national** matérialisé par un **Accord politique global** ;
- La formation d'un **Gouvernement d'Union nationale transitoire**, chargé de mettre en œuvre ces réformes.

c) Méthodologie en quatre grandes phases

Le processus proposé repose sur **quatre phases clés**, articulées de manière cohérente :

1. **Préparation** : mise en place des commissions, identification des acteurs, constitution de groupes thématiques, élaboration de rapports préparatoires ;
2. **Tenue du dialogue** : organisation des assises et échanges autour des rapports en vue de produire le Livre blanc ;
3. **Table ronde politique** : validation des options stratégiques avec l'ensemble des parties prenantes (État, société civile, confessions religieuses, etc.) ;
4. **Réforme de l'État** : formation d'un gouvernement restreint, sobre, technique et engagé dans un programme de **développement endogène et autocentré**.

L'approche méthodologique se veut **ascendante et territorialisée**, impliquant les **26 provinces**, y compris les zones actuellement sous occupation. Le dialogue intégrera également les **145 territoires** à travers des consultations populaires à la base, afin d'ancrer la démarche dans **la participation citoyenne réelle**.

d) Résultats attendus

Parmi les résultats escomptés, le Professeur MUTEBA a cité :

- La **réussite de la conférence nationale** ;
- La **publication du Livre blanc** ;
- Le **lancement de la réforme de l'État** ;
- L'amorce d'un **nouveau cycle de gouvernance inclusive**, orienté vers un développement souverain, participatif et durable.

e) Cadrage thématique des travaux

Le dialogue national inclusif s'articulera autour de **cinq grands secteurs** :

1. Gouvernance ;
2. Secteurs sociaux ;
3. Secteurs productifs ;
4. Infrastructures ;
5. Secteurs politiques, sécurité, défense, élections...

Ces secteurs regrouperont **25 thématiques transversales**, parmi lesquelles :

- L'école, la santé, la famille, la place des femmes et des jeunes dans la reconstruction nationale ;
- Les questions identitaires, migratoires et ethniques ;
- La démocratie, les droits humains, les institutions (justice, partis, administration, société civile...) ;

- L'armée, la police, les services de sécurité ;
- L'économie, l'emploi, l'entreprise, l'agriculture, le transport ;
- La monnaie, le crédit, les échanges, les choix technologiques ;
- Les phénomènes culturels, religieux et coutumiers ;
- L'information, la presse, la communication ;
- Le développement rural, urbain, et les relations extérieures.

f) Position sur le processus de dialogue de la CENCO

Le Professeur MUTEBA a exprimé des **réserves critiques** quant au processus de dialogue promu par la CENCO, estimant qu'il demeure **vertical, élitiste et non participatif**. Il a appelé les initiateurs à **revoir leur schéma méthodologique**, en adoptant une démarche partant **de la base vers le sommet**.

« **Nous ne pouvons pas soutenir un dialogue conçu uniquement pour la redistribution des postes. La participation populaire ne se négocie pas, elle s'impose comme fondement démocratique.** »

g) Une urgence de fond : redonner la parole au peuple

Reconnaissant que la démarche proposée peut sembler longue, il a rappelé que cela fait **65 ans que le peuple congolais n'a jamais eu l'occasion de s'exprimer librement et profondément**.

« Même si ce processus prend trois mois, s'il commence par les territoires et se termine par un vrai dialogue inter-congolais, cela en vaut la peine. »

h) Un appel à la mobilisation citoyenne

Le Professeur MUTEBA a conclu son exposé par un **appel fort à la société civile et aux citoyens engagés** :

« Il est temps de construire un plaidoyer puissant, de bâtir un lobby citoyen structuré pour défendre cette démarche inclusive. Si nous engageons un dialogue sans le peuple, le Congo ne s'en sortira jamais. »

ECHANGE SUR LE TROISIEME EXPOSE

❖ Premier intervenant

Me Raphaël NDIBU, Membre de la renaissance pour lutter contre la médiocrité.

« J'ai beaucoup apprécié cette initiative, qui s'inscrit véritablement dans une démarche citoyenne. Cependant, je crains que nous ne risquions de reproduire les mêmes erreurs qui pourraient conduire aux mêmes résultats. Tout à l'heure, nous avons critiqué la manière dont la CENCO et l'ECC ont conduit leur démarche, en marginalisant les autres confessions religieuses, ce qui a donné lieu à un processus perçu comme peu inclusif.

Aujourd'hui, au vu de la multiplicité des plateformes de la société civile (Nouvelle Société Civile, Cadre de concertation, etc.), ne serait-il pas possible de fédérer toutes ces forces afin d'assurer un processus réellement participatif et inclusif, qui éviterait l'émergence de voix dissidentes ?

Par ailleurs, à quel moment les autorités seront-elles informées des résolutions issues de cet atelier ? Cela se fera-t-il en amont du processus ou une fois les travaux terminés ? »

En réponse à ces préoccupations, le Professeur Florimond a indiqué que des contacts informels ont déjà été établis avec certaines autorités afin de leur présenter la démarche.

En ce qui concerne la première question, nous partageons entièrement votre point de vue, car elle constitue précisément la raison d'être de cette rencontre.

Notre ambition est que ce projet soit porté par un large éventail d'organisations de la Société Civile. Nous sommes disposés à élargir la participation en accueillant d'autres structures qui souhaiteraient s'y associer. Nous restons ouverts, car il s'agit d'une initiative qui touche aux enjeux fondamentaux de la paix, de la cohésion nationale, du dialogue et de la réconciliation dans notre pays.

Ces quatre dimensions relèvent de l'intérêt supérieur de la nation, et tout patriote soucieux de l'avenir du Congo ne peut que soutenir un tel processus, qui repose sur une dynamique populaire. Notre objectif est de voir le Congo sortir de l'impasse. Ce projet est conçu pour le bien du peuple, à l'image de ce qu'a représenté la Conférence Nationale Souveraine.

❖ **Deuxième intervenant**

Est-ce que les politiciens (partis politiques, autorités morales...) ne vont pas inféoder ces assises en mettant le moyen en jeu pour qu'ils aient plusieurs représentants afin de faire entendre leur voix ?

La réponse du Professeur est que, nous avons tous la responsabilité de réfléchir pour que cela n'arrive pas, en mettant de garde-fous.

4) Exposé de Mr. Carbone BENI, Directeur Exécutif d'ICONIA INSTITUTE

Son exposé était centré sur le thème « **PATRIOTISME ET DEFENSE DE LA NATION : Entre discours, posture et engagement concret** ».

L'exposé de M. Carbone Beni met en lumière l'urgence de refonder le **patriotisme congolais**, dans un contexte de crise multidimensionnelle que traverse la République Démocratique du Congo (RDC). Il dénonce le décalage entre les discours patriotiques et l'absence d'un véritable engagement national.

a. Une jeunesse en crise de repères

M. Beni souligne le **paradoxe de la jeunesse congolaise** : historiquement moteur de l'indépendance, elle est aujourd'hui marginalisée ou dévoyée par la corruption et l'opportunisme. Il appelle à une jeunesse formée, éthique, et consciente de ses responsabilités historiques.

b. La science sans conscience

L'exposé dénonce une élite technocratique déconnectée du bien commun. La RDC regorge de compétences, mais la conscience morale manque. Le savoir est souvent utilisé pour asseoir des privilèges personnels, au lieu de transformer la société. La vraie crise est **éthique, pas technique**.

c. L'échec des réformes politiques

Les dialogues, conférences et accords politiques se sont multipliés sans effet durable. Non à cause de l'absence d'idées, mais à cause d'acteurs non patriotes, motivés par des intérêts personnels. Tant que **la posture morale des dirigeants** ne change pas, aucune réforme ne réussira.

d. Une défense nationale à repenser

La guerre en RDC est aussi **économique et géopolitique**. La défense de la nation doit être partagée entre :

- Une armée réformée et loyale ;
- Des citoyens conscients et vigilants ;
- Une éducation civique fondée sur des valeurs patriotiques.

e. La cohésion nationale et la gouvernance

La paix ne peut être atteinte sans justice, équité et représentativité. L'auteur plaide pour une **gouvernance inclusive** qui répare les frustrations et restaure la confiance nationale.

f. Conclusion : un sursaut de conscience

L'avenir de la RDC repose sur un **reniement de soi** par les élites et les citoyens : abandonner les intérêts égoïstes pour servir la République. Le salut viendra d'un réveil collectif où chaque acteur – société civile, jeunesse, intellectuels s'engage pour une RDC souveraine et solidaire.

2.1.4. PRESENTATION DES THEMATIQUES

Avant la constitution des groupes, le modérateur a fait la lecture de cinq thématiques qui feront l'objet des échanges dans les groupes. Il s'agit des thèmes suivants :

- ✓ Gouvernance territoriale et décentralisation en temps de crise : défis, innovation et perspectives ;
- ✓ Vers un Dialogue National Ascendant & Inclusif en RDC pour une paix durable ;
- ✓ Rôle de l'autorité coutumière dans la consolidation de la paix et la cohésion nationale en République Démocratique du Congo (RDC) ;
- ✓ Implications de la situation sécuritaire sur la gestion des ressources naturelles ;
- ✓ Protection des droits humains en période des conflits : entre silence diplomatique et devoir d'alerte et impératif de justice.

2.1.5. CONSTITUTION DES GROUPES ET REPARTITIONS DES THEMES

Le modérateur a procédé à la constitution de Cinq groupes, par la méthode de comptage ; les participants devraient compter d'une manière récurrente de 1 à 5. L'appartenance au groupe correspondait au chiffre prononcé, par exemple : tout celui qui avait compté le chiffre 1 faisait partie du groupe 1 et ainsi de suite jusqu'à 5. La répartition des thèmes s'est effectuée selon leur ordre de succession. Pour une bonne conduite des travaux, chaque groupe devrait se choisir un Président et un rapporteur. Les échanges au niveau des groupes doivent se baser de différents exposés qui ont été présentés afin de discuter sur les défis majeurs en vue de faire les propositions sur les recommandations et des mécanismes de suivi, selon la thématique, qui peuvent conduire à la bonne gouvernance, la paix et à la cohésion nationale. Les facilitateurs vont ont assisté les groupes afin de faire avancer les travaux.

2.2. DEUXIEME JOUR

Le Modérateur a commencé par une brève récapitulation des activités du premier jour, qui ont commencé par les mots d'ouvertures des organisateurs de l'atelier ensuite le premier exposé du PCA de l'ODEP, sur « VERS UN DIALOGUE NATIONAL ET INCLUSIF :

une urgence pour la paix, la participation populaire et la reconstruction nationale » et le deuxième exposé du SE d'ICONIA, sur « PATRIOTISME ET DEFENSE DE LA NATION : Entre discours, posture et engagement concret ». Cette journée était clôturée par la présentation des thèmes à traiter et la répartition des groupes thématiques. Ces derniers étant déjà constitués la veille, la deuxième journée avait démarré avec les échanges sur les thèmes à traité au sein du groupe avec l'aide des facilitateurs. Après la pause, Monsieur l'Abbé PUNDU a fait sa son exposé.

2.2.1.ALLOCUTION DES ORATEURS DU DEUXIEME JOUR

5) Exposé de *Mr. l'Abbé José PUNDU*, Curé et Activiste

Son exposé était centré sur le thème « **APPRENTISSAGE DE LA COMMUNICATION BIENVELLANTE** ».

D'une manière résumée, Mr l'Abbé José PUNDU a présenté l'importance de la **communication bienveillante**, également appelée **Communication Non Violente (CNV)**, comme un outil de transformation personnelle et sociale. Inspirée par les travaux de **Marshall Rosenberg**, cette approche invite chacun à repenser son mode d'expression pour instaurer un climat de paix et de compréhension mutuelle, notamment dans des contextes de tension ou de conflits.

La CNV se fonde sur quatre étapes fondamentales :

1. **Observation objective** des faits, sans jugement ni interprétation émotionnelle.
2. **Expression des sentiments** en utilisant le pronom « je » pour assumer la responsabilité de ses émotions.
3. **Identification des besoins** sous-jacents à ces sentiments, en distinguant les besoins fondamentaux des stratégies personnelles.
4. **Formulation d'une demande claire** à l'interlocuteur, tout en vérifiant que le message est bien compris.

L'auteur insiste sur le fait que la majorité des conflits proviennent d'un défaut de communication ou d'un langage accusateur. Il plaide pour une posture d'**écoute empathique**, de reconnaissance mutuelle et de construction de relations équilibrées, notamment dans les milieux éducatifs, professionnels et familiaux.

La communication bienveillante n'est pas une technique innée, mais **un apprentissage exigeant**, fondé sur la conscience de soi, le respect de l'autre et la volonté de bâtir un monde plus humain. L'Abbé PUNDU partage aussi son expérience personnelle : cette pratique a profondément transformé sa manière de voir les autres, de gérer les désaccords et de construire la paix autour de lui.

Il conclut en invitant chacun à s'y engager, à diffuser cette approche et à contribuer à un **cercle vertueux de compassion**, pour un monde plus juste et plus fraternel.

2.2.2.CONTINUITÉ DES TRAVAUX EN GROUPE

À la suite de l'exposé de **Monsieur l'Abbé José PUNDU**, les participants ont poursuivi les travaux en groupes, dans le but de **consolider les échanges entamés et de structurer les propositions issues des débats**.

Chaque groupe thématique s'est attelé à la **production d'un document de synthèse**, articulé autour de trois axes principaux :

- **L'état des lieux** de la problématique abordée ;
- **Le diagnostic critique** ou constat partagé ;
- **Les recommandations concrètes**, visant à renforcer la gouvernance, à consolider la paix et à promouvoir la cohésion sociale en République Démocratique du Congo.

Ces travaux ont permis d'enrichir les réflexions collectives, en intégrant les spécificités territoriales et les approches diversifiées des participants.

2.3. TROISIEME JOUR

Les restitutions de groupes thématiques ont été précédées par trois exposés ; du Prof. NTUMBA LUABA, Mr Jean-Claude KATENDE et de SM MFUMU DIFIMA.

2.3.1. ALLOCUTION DES ORATEURS DU TROISIEME JOUR

6) Exposé de **Prof. NTUMBA LWABA**, Coordonnateur de Mécanisme National du Suivi de l'Accord Cadre d'Addis-Abeba

Son exposé était centré sur le thème « **CITOYENNETE AGISSANTE : Levier de résilience démocratique et de reconstruction nationale** ».

Le résumé de son exposé est :

Il a ouvert son propos en saluant respectueusement les représentants de la Présidence de la République, du Ministère de l'Intérieur, le Chef coutumier, les représentants de la société civile ainsi que l'ensemble de l'assemblée.

Dès les premiers instants, j'ai été profondément marqué par la **présentation lucide et éloquente du contexte de cette rencontre**, puisant dans l'histoire tourmentée de notre nation. Il nous a rappelé que depuis l'indépendance, nous vivons une instabilité chronique, que nous subissons d'autant plus que nous n'avons pas connu la colonisation en pleine conscience.

En évoquant son expérience personnelle, il a raconté qu'au moment de l'indépendance, dans sa province natale du **Katanga**, l'existence même du Congo n'était pas connue. Le Katanga avait célébré sa propre indépendance, avait son hymne national – *La Katangaise*, son drapeau, sa monnaie, sa gendarmerie et sa radio. **Ce n'est que par les traumatismes de la guerre**, avec l'arrivée de l'Armée Nationale Congolaise (ANC) et de la Mission de l'ONU pour le Congo, que les populations ont pris conscience qu'elles étaient en sécession. Pour elles, elles vivaient dans leur propre pays. Derrière cette sécession, il y avait des intérêts croisés – belges, sud-africains, et autres puissances étrangères.

Depuis, le pays a été plongé dans **une succession de conflits, de rébellions, d'instabilités**, entrecoupés de quelques périodes d'accalmie, notamment sous le Maréchal. Cette instabilité chronique s'explique aussi par **les convoitises que suscitent nos ressources naturelles**, souvent exploitées avec la complicité de **fils et filles de la RDC**, devenus relais internes des prédatons étrangères.

Témoignant de son passage comme **Secrétaire général du Gouvernement 1+4**, il a partagé un fait troublant : certains ministres congolais n'hésitaient pas à appeler les ambassades étrangères pour leur rendre compte des dossiers internes en cours. **Le patriotisme faisait alors gravement défaut.** Il a appelé à une **refondation morale**, en s'appuyant sur une simple question : *"Qu'est-ce que je peux faire pour mon pays ?"*

Il a salué les engagements citoyens authentiques, portés depuis longtemps par des militants, des défenseurs des droits humains, des promoteurs de la jeunesse et des droits des femmes, animés par l'abnégation, l'intégrité et l'éthique.

Un jour, se souvient-il, un jeune fraîchement nommé coordonnateur est venu à lui. Il croyait qu'il venait chercher des conseils. Mais sa première question fut : *"Professeur, comment devient-on millionnaire ?"* Il en fut choqué et lui répondit simplement : *"Je n'ai jamais eu un million dans ma vie, je ne sais pas comment on devient millionnaire."* Il dénonça ce réflexe dangereux qui pousse certains jeunes à entrer en politique non pour servir, mais pour s'enrichir rapidement.

Il condamna fermement cette vision mercantile de la politique, où **l'on entre en fonction avec comme priorité d'acheter une maison à Paris, à Bruxelles ou au bord d'un lac**, au lieu de s'engager pour sa communauté. De telles attitudes, a-t-il dit, **empêchent le pays d'avancer.**

Il a ensuite salué les actions de **chefs coutumiers engagés** et d'organisations comme **l'ASADHO**, actives dans la promotion de la **citoyenneté agissante**, un concept central selon lui, qui suppose que les citoyens **ne soient pas passifs**, mais qu'ils contribuent activement à la démocratie, à la lutte contre la corruption, et à la protection des plus faibles. Être citoyen, c'est être **acteur dans la cité, sentinelle de la démocratie, thermomètre du dysfonctionnement social.**

Il a dénoncé le fait que dans ce pays, **on cohabite avec les immondices, la corruption et l'anormalité**, même dans les milieux académiques où l'on enseigne pourtant l'environnement ou la santé publique. **On a fini par normaliser ce qui n'est pas normal.**

Il a également critiqué la **surenchère des affichages politiques**, ces pancartes qui envahissent l'espace public au lieu de laisser parler les actes. Il appelle à **un engagement visible à travers les œuvres, pas les slogans.**

Il a rendu hommage au Professeur **Florimond Muteba**, figure de proue de la lutte contre la corruption et de la gouvernance, et a insisté sur **la nécessité d'apprendre aux citoyens à se lever pour défendre leurs droits.**

Il a exprimé son inquiétude face à la banalisation des dysfonctionnements, y compris dans les institutions publiques, parfois réduites à des lieux de folklore. Pour lui, **le combat pour la paix, la démocratie, la justice sociale et l'éthique est vital.**

Il a rappelé son passage à la **CIRGL** (Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs) où, même après 60 ans, on continue de discuter de paix, dans les mêmes camps, avec les mêmes généraux, autour des mêmes problématiques. **Un signe que le pays fait du surplace.**

Il a salué la **résilience des chefs coutumiers**, notamment dans l'Est du pays, qui malgré les tentatives de manipulation par certains États et institutions, **ont résisté à la division et à la dislocation nationale.** Sur le terrain du DDR (désarmement, démobilisation et réintégration), il les a rencontrés : ils ont été des piliers de la solidarité communautaire et de la paix.

Enfin, il a insisté sur **la valeur suprême de la paix**. « *Lorsque Jésus est parti, le dernier don qu'il a laissé, c'est la paix.* » La paix n'est pas un simple idéal, elle est **la condition de tout développement**. Même les animaux, dit-il, cessent de se reproduire en l'absence de paix. Elle est donc une nécessité biologique, sociale, économique et spirituelle.

En conclusion, il a appelé à **cesser de conjuguer notre hymne national au futur**, pour commencer à **le vivre pleinement au présent**. Il a salué la relève en marche, **encourageant toutes les forces vives à poursuivre leur engagement** pour faire de la RDC une nation digne, respectable et respectée, **véritable cœur de l'Afrique**.

Le modérateur a pris la parole pour remercier le Professeur NTUMBA LWABA et a accordé la parole aux participants pour poser des questions.

QUESTIONS (INTERVENTIONS) SUR LE QUATRIEME EXPOSE

❖ Intervention du premier participant : Appel à une stratégie nationale de résilience

Le premier intervenant a tenu à **féliciter le Patriarche Ntumba Lwaba**, saluant son engagement constant et sa disponibilité chaque fois que le pays traverse des moments critiques. Il a ensuite exprimé une **inquiétude partagée**, celle de voir le pays constamment ramené à la case départ, malgré l'adoption de la Constitution, la mise en place d'institutions légitimes et les efforts pour relancer la reconstruction nationale.

Problématique posée :

Alors que la RDC tente de sortir de crises successives pour amorcer un développement participatif, certains compatriotes s'adonnent à des stratégies de **blocage**, de **guerre**, et de **recul historique**, au profit d'intérêts particuliers.

Question adressée au Professeur Ntumba Lwaba :

Quelle stratégie concrète pouvez-vous proposer pour faire face à ceux qui refusent la reconstruction nationale ? Quel message adresser à ceux qui, consciemment ou non, provoquent l'effondrement du pays pour leurs propres intérêts ?

❖ Intervention de Maître Francis MPOLESHA (Juriste)

Le second intervenant a proposé une **lecture analytique** du concept de citoyenneté agissante tel qu'exprimé par le Professeur Ntumba Lwaba. Il a synthétisé cette citoyenneté autour de **cinq dimensions fondamentales** :

- L'engagement civique,
- La solidarité,
- La responsabilité,
- La participation locale,
- Et l'esprit critique.

Question soulevée :

Le problème de l'absence de citoyenneté agissante vient-il essentiellement de la jeunesse elle-même ou plutôt du système politique qui bride l'engagement citoyen ?

En d'autres termes, s'agit-il d'un **manque d'opportunités institutionnelles** pour les citoyens actifs ou d'une **faiblesse générationnelle et morale** au sein de la jeunesse actuelle ?

❖ Intervention du troisième participant : Sur la formation aux valeurs patriotiques

Rebondissant sur l'idée que la **richesse de la RDC attire de nombreuses convoitises**, souvent facilitées par **la complicité de certains Congolais eux-mêmes**, le troisième intervenant a insisté sur **l'importance de la formation aux valeurs patriotiques dès la base**.

Il a souligné que **les valeurs enseignées dans les universités ou les écoles ne suffisent pas**, car elles ne produisent pas nécessairement **des comportements alignés avec l'éthique nationale**. Il a donc insisté sur **la nécessité d'une réforme en profondeur** des dispositifs éducatifs et culturels.

Proposition et question adressée au Professeur :

En tant qu'universitaire et ancien responsable gouvernemental, quelles stratégies concrètes recommandez-vous pour transmettre, dès le plus jeune âge, les valeurs de patriotisme, d'intégrité et de responsabilité ?

Comment bâtir une **citoyenneté consciente et résiliente**, capable de résister aux manipulations et de défendre les intérêts supérieurs de la nation ?

REPONSES AU QUESTIONS DES PARTICIPANTS AU QUATRIEME EXPOSE

La première fracture de notre société se situe entre nos villes et nos villages. Nous avons déserté les sentiers de nos origines sans jamais les transformer en routes solides menant au développement rural. Nous avons grandi dans des villes que nous avons rendues plus étrangères encore à notre propre terre, prospérant comme des gens déconnectés de leur milieu d'origine. Pourtant, le vrai développement ne se mesure pas à l'érection des buildings en centre-ville, mais à l'eau potable et à l'électricité que nous sommes capables d'apporter à l'intérieur du pays.

Un jour, un chef coutumier, que je rencontrais souvent à Kinshasa, m'a frappé par sa réponse. À ma question : « Quand trouvez-vous le temps de vous occuper des affaires du village ? », il me répondit : « Je vis désormais à Kinshasa. Là-bas au village, il y a un *chef assis*, ici je suis un *chef debout*. » Cette anecdote illustre à elle seule le drame de la déconnexion entre élites rurales et responsabilités communautaires.

Dans des pays africains tels que le Nigéria ou l'Angola, on observe un autre modèle : celui de ceux qui, malgré leur ascension sociale, laissent des traces tangibles dans leur village. Ici, chez nous, beaucoup pensent que réussir, c'est posséder une villa aux États-Unis, au Canada ou en Belgique — et non construire une école, un puits ou un dispensaire dans leur village natal.

Je me souviens d'un voyage avec un ancien ministre congolais vers les États-Unis. Il me montrait fièrement les photos d'un terrain qu'il venait d'acheter et sur lequel il projetait de construire une villa. Pendant ce temps, nos richesses minières continuent de nourrir des économies étrangères.

C'est pourtant un droit légitime que de vouloir participer activement à la vie du pays. C'est cela, le vrai **engagement citoyen**. Il nous faut créer les conditions permettant à chaque Congolais, où qu'il soit, de s'exprimer, de contribuer, de participer sans exclusion. Malheureusement, les partis politiques, censés être les piliers de la démocratie, sont devenus des espaces d'intolérance. Exprimer une opinion divergente y conduit à la marginalisation ou à l'exclusion. Et si l'on ne prend pas garde, le pire peut arriver.

Nous devons instaurer un cadre dans lequel chaque citoyen a pleinement droit à ses droits : l'accès à l'éducation, à la santé, à une participation politique réelle. Ceux qui aspirent à gouverner doivent évoluer dans un environnement institutionnel normatif, crédible, transparent. Un environnement où celui qui perd les élections reconnaît sa défaite et attend le prochain scrutin ; et où celui qui gagne comprend qu'il ne s'appartient plus, ni à son parti, ni à sa tribu, ni à sa province. Il devient un serviteur du pays, au nom du peuple congolais.

Mais cela implique aussi un changement culturel profond : lorsqu'un membre d'une communauté accède à une fonction publique, tout son clan croit soudain être propriétaire de cette position. La confusion entre pouvoir et propriété publique est l'un des maux les plus tenaces de notre système.

Si les règles sont claires, transparentes et respectées, il y aura moins de frustrations. Certes, il y en aura toujours, mais elles seront contenues par l'État de droit. Les citoyens doivent apprendre que la vie démocratique suppose des échéances fixes, des alternances régulières, et le respect absolu de la Constitution, dans ses dispositions intangibles comme dans celles qui peuvent être révisées.

Le vrai problème réside dans une classe politique déconnectée, qui, une fois au pouvoir, se comporte comme propriétaire du pays. Elle s'arroge tous les droits, considérant les ressources nationales comme une rente personnelle. Cette logique du pillage engendre à son tour une société profondément frustrée.

Je me souviens : lorsque j'étais Secrétaire Général du gouvernement 1+4 après Sun City, je présidais la commission de partage équitable des entreprises publiques, des ambassades et autres postes. Tous venaient revendiquer des parts comme s'il s'agissait d'un butin : « Tel a eu ceci, moi je veux cela. » Vingt ans plus tard, rien n'a changé. Cette logique du *"se servir"* prime encore sur celle du *"servir"*.

Lorsque l'État fonctionnera selon l'égalité, que les écarts salariaux seront réduits et que chacun recevra selon son mérite et ses droits, la frustration sociale baissera, et le climat national s'apaisera. Mais trop souvent, ce beau discours ne sert qu'à la galerie. Une fois entré dans le système, le langage change.

Prenez l'Université : même là, le mal est enraciné. À la Faculté de droit, en quatre ans, on nous a présenté un bilan de 80 docteurs en droit. Mais tout le monde sait que certains politiciens n'écrivent pas leur thèse eux-mêmes. Le système est devenu une vaste mascarade.

Le cercle vertueux dans notre société s'est dangereusement réduit. Même dans les facultés, ceux qui osent encore dénoncer les dérives sont taxés d'extrémistes. Beaucoup se contentent de se plaindre sur WhatsApp, mais n'osent pas s'exprimer dans les conseils académiques. Voilà où nous en sommes.

7) Exposé de *Me Jean-Claude KATENDE*, Président de l'ASADHO

Son exposé était centré sur le thème « **CITOYENNETE AGISSANTE : Levier de résilience démocratique et de reconstruction nationale** ».

Il a commencé par saluer le Chef Coutumier et l'Abbé PUNDU ainsi que l'assemblée.

1. Exploitation illégale de Ressources Naturelles

Pour assurer une bonne exploitation des RN, elle ait respectée les lois du pays. Quand ces lois sont violées, l'exploitation illégale commence. C'est le cas avec celle qui se fait à l'Est de notre pays.

Les autorités n'avaient pas compris que ce qui s'était passé au RWANDA en 1994 avait pour objectif de réaliser ce qui se fait actuellement dans notre pays. C'était pour faire la main basse sur les ressources minières de la RDC.

2. Sécurité

Lorsqu'on exploite les ressources minières d'une manière illégale, cette situation crée l'insécurité qui aura plusieurs conséquences. Cette insécurité crée la prospérité du RWANDA et cela fait que :

- Il est difficile de mettre fin à l'insécurité ;
- Violence contre la population locale (creuseurs) ;
- Violence sexuelle ;
- Perte de la souveraineté sur nos minerais
- Déplacement perpétuel des populations de l'Est ;
- Atteinte des coutumes et tradition des populations locales ;
- Instauration permanente de la corruption et de la fraude ;
- Spoliation de terre de population locale ;
- Destruction de l'environnement ;
- Détournement.

3. Recommandations

- Reforme l'armée ;
- Poursuivre les pourparlers actuels avec les américains, la population et le RWANDA ;
- Adopter un plan de reconstruction des
- Réfléchir sur l'avenir des tous groupe armé
- Améliorer la gouvernance globale du pays : lutter contre la corruption, le tribalisme et le détournement des biens publics ;
- Soutenir la mise en place du tribunal pénal pour la RDC.

QUESTIONS (INTERVENTIONS) DES PARTICIPANTS AU SEPTIEME EXPOSE

Q1. Finançons-nous nous-mêmes la guerre en RDC ?

Oui. Le financement de la guerre se fait à la fois **directement** – à travers la corruption, l'achat d'armes, ou le soutien à certains groupes armés – et **indirectement** – par notre consommation non responsable, le trafic de minerais, ou encore par la faiblesse des institutions qui laissent les ressources naturelles être exploitées au profit de réseaux mafieux. En refusant de renforcer notre gouvernance, nous devenons complices, même involontairement.

Q2. Aller se plaindre chez les Occidentaux qui financent les conflits : n'est-ce pas un cercle vicieux ?

Effectivement, c'est un **paradoxe inquiétant**. Il est incohérent de continuer à solliciter la médiation ou l'aide de ceux-là mêmes dont les intérêts géostratégiques alimentent l'instabilité. Ce comportement nourrit un **cercle vicieux de dépendance** et de duplicité. Il est temps de **rompre avec cette logique néocoloniale** et de bâtir une souveraineté politique et diplomatique affirmée.

Q3. La RDC dispose-t-elle d'une politique minière claire et cohérente ?

Non, **la RDC ne dispose pas encore d'une véritable politique minière nationale** structurée, souveraine et au service du développement. Certaines initiatives existent, mais elles manquent de coordination, de vision long terme et de volonté politique. Au sein de la société civile, nous nous battons pour qu'une telle politique soit élaborée, adoptée, et appliquée de manière rigoureuse.

Q4. La traçabilité des ressources peut-elle conduire au développement ?

Oui, **à condition qu'elle soit accompagnée de paix durable et de stabilité institutionnelle**. Le Congo est au **cœur de l'économie mondiale de demain** : cobalt, lithium, or, coltan... Si la traçabilité est réellement mise en œuvre et encadrée par un système judiciaire efficace, elle peut permettre à notre pays de **récolter les fruits de ses ressources**, tout en asséchant les circuits de financement illicite des conflits.

Q5. L'accord USA-RDC peut-il améliorer la sécurité ?

Cet accord peut produire des effets **positifs à court terme**, notamment en matière d'appui logistique ou de coopération militaire. Mais **il ne suffira pas**. Pour qu'il ait un impact durable, il doit être **juste, équilibré et négocié dans l'intérêt exclusif du peuple congolais**. Or, nous ne sommes pas encore suffisamment préparés à **dire non à un accord déséquilibré**. La vigilance s'impose.

Q6. Peut-on encore faire confiance aux Congolais ?

Oui, **la RDC compte encore des citoyens honnêtes et intègres**. L'exemple de Kikwit en est une preuve : nous avons confié 15 000 USD pour l'organisation d'un atelier, ils ont organisé avec 5 000 USD et nous ont restitué 10 000 USD. La solution viendra **de Congolais loyaux, éthiques, et attachés à l'intérêt général**.

Q7. Où en est-on avec les avantages tirés par Dan Gertler ?

Le dossier Dan Gertler illustre l'échec d'un système fondé sur la dépendance externe. Plutôt que de compter sur des solutions venues d'ailleurs, **nous devons construire notre propre modèle de développement**, basé sur :

- Une **prise de conscience de nos forces et faiblesses** ;
- Une **planification multisectorielle cohérente** ;
- Une **maîtrise souveraine de nos ressources**.

Q8. Que faire pour mettre fin à cette situation installée depuis 2014 ?

Nous devons **rompre avec la médiocrité et l'impunité**. Cela exige :

- Des **femmes et des hommes compétents, intègres et patriotes** ;
- Une **tolérance zéro face à la corruption** ;
- Une **culture de l'excellence et du mérite** ;
- Un engagement ferme pour **l'éthique publique**.

Q9. Le dialogue est-il encore une solution pertinente, sachant qu'il est souvent financé de l'extérieur ?

Le **dialogue reste un outil nécessaire**, mais trop souvent **instrumentalisé**. Ce dialogue doit être **recentré sur les besoins des Congolais** et non sur des agendas extérieurs. Il doit **partir de la base**, des communautés locales, pour remonter vers les élites. **Un dialogue vrai, ancré dans nos réalités, peut être libérateur**.

Q10. Pourquoi les autres pays riches en minerais ne sont-ils pas en guerre comme la RDC ?

La guerre en RDC n'est pas une fatalité liée aux ressources. C'est **un problème de gouvernance, de leadership, et de vision**. Des pays comme le **Botswana**, tout aussi riches en minerais, ont su instaurer un État fort, une bonne gouvernance et une gestion responsable de leurs ressources. **Chez nous, le défi est d'avoir des dirigeants au service du peuple, pas de leur clan**.

8) Exposé de *Sa Majesté MFUMU DIFIMA*, Roi Kongo, Président du Conseil Supérieur de l'Autorité Traditionnelle et Coutumière et de l'Union Africaine des Autorités Traditionnelles

Son exposé était centré sur le thème « **LE ROLE DE L'AUTORITE COUTUMIERE DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DE LA COHESION NATIONALE : l'ancrage communautaire, la légitimité traditionnelle et la complémentarité avec les structures républicaines** ».

L'intervenant a tout d'abord tenu à remercier chaleureusement l'assemblée pour l'accueil, ainsi que les organisateurs pour l'invitation. Il a également salué la présence de l'Abbé MPUDU.

1. Réflexion identitaire et fondement de la légitimité coutumière

La question centrale posée était : Qui sommes-nous ? Où sommes-nous ? Et où allons-nous ? L'orateur a souligné que l'autorité coutumière tire son essence de la réhabilitation de l'identité collective, de la mémoire communautaire et de l'appartenance territoriale. Il a rappelé que, selon la tradition, on ne peut se revendiquer "autorité coutumière" que si l'on a été **intronisé et initié** dans les règles de l'art.

L'article 207 de la Constitution congolaise reconnaît ce statut. Toutefois, il a déploré que la société actuelle se limite à l'application **littérale de la loi**, en oubliant **l'Esprit de la loi**, qui est pourtant le fondement même de la République.

2. La crise de l'homme congolais et la métaphysique de l'effacement

L'intervenant a cité **Socrate** : "Connais-toi toi-même", pour rappeler que l'on ne peut mener un combat pour le pays sans d'abord **renforcer sa propre identité**. Il a dénoncé le fait que le Congolais moderne est devenu **acteur de l'effacement de sa propre mémoire collective**, tout en se plaignant des dérives sociales et politiques. Il a insisté sur la nécessité de renouer avec **notre propre métaphysique**, car : "C'est la métaphysique qui anime la physique."

Nous sommes formés dans une pensée occidentale qui nous coupe de nos racines profondes. Quand cette métaphysique nous aliène, nous finissons en **état d'hypnose intellectuelle et culturelle**.

3. Totems et symboles d'appartenance

L'intervenant a posé une question provocatrice : "Si l'Américain croit au totem de l'Aigle, le Congolais croit-il encore au Léopard, son propre totem ?" Ceci soulève la question du lien entre **symbole, croyance et puissance collective**. L'oubli de nos symboles traditionnels participe à notre effacement culturel.

4. Appel au retour et à la transmission des savoirs

Selon lui, **les enfants du Congo sont partis, et ne sont jamais revenus**. Il a plaidé pour un **retour aux sources**, à travers l'apprentissage des coutumes, rites et lois du terroir.

Il a identifié **trois piliers identitaires** du Congolais :

- Le clan du père,
- Le clan de la mère,
- Le clan du grand-père.

Chaque clan devrait posséder un **certificat de délimitation** de son espace, pour préserver les repères et garantir la mémoire territoriale.

5. De la famille à la République : refonder la société

Il a invité l'auditoire à réduire cette réflexion à l'échelle de la famille : "Si vous voulez retrouver la République, commencez par rétablir l'ordre dans la famille." Selon lui, un **Congo compétitif** ne peut émerger sans un **retour aux traditions**, une reconnexion à nos valeurs ancestrales, garantes de la cohésion et du respect mutuel.

Contributions complémentaires

M. Carbone Beni a pris la parole pour appuyer cette réflexion, en déclarant :

"Nous parlons ici de la refondation de notre pays. Un dialogue national est nécessaire pour repenser ensemble les bases de la nation congolaise."

L'Abbé PUNDU, quant à lui, a conclu avec un mot fort :

"La véritable spiritualité, c'est l'amour."

QUESTIONS (INTERVENTIONS) DES PARTICIPANTS AU HUITIEME EXPOSE

Q1. Nous avons beaucoup négligé nos coutumes. Que devons-nous faire pour que le Congo compétitif nous revienne ?

Il nous faut **réhabiliter nos coutumes, nos valeurs ancestrales et nos systèmes traditionnels de gouvernance**. Le Congo ne redeviendra compétitif que lorsqu'il reconnectera avec son **identité profonde**, en revalorisant ce qui a longtemps été méprisé : nos langues, nos traditions, nos savoirs autochtones et notre rapport sacré à la terre. Sans enracinement culturel, **aucune émergence durable n'est possible**.

Q2. Vous, les chefs coutumiers, n'avez-vous pas une part de responsabilité dans la situation actuelle du pays ?

Oui, nous avons une **part de responsabilité**. Certains chefs ont cédé à la pression, à la corruption ou à la peur. Mais **le pouvoir coutumier a aussi été marginalisé, affaibli, parfois instrumentalisé**. Il est temps de **redonner au pouvoir traditionnel toute sa place**, non pas pour remplacer l'État moderne, mais pour l'enraciner dans **le tissu culturel et communautaire du peuple congolais**.

Q3. Quelles sont vos propositions pour résoudre la crise actuelle ?

Nos propositions sont claires :

- **Recentrer la gouvernance sur les communautés de base ;**
- **Rétablir la dignité du pouvoir coutumier**, en le libérant de l'influence politique ;
- **Éduquer les jeunes à l'histoire et aux valeurs traditionnelles ;**
- **Créer des espaces de concertation interethniques**, fondés sur la vérité, la réconciliation et l'unité nationale ;
- **Rebâtir une souveraineté morale, culturelle et politique** qui ne soit pas inféodée aux agendas extérieurs.

Q4. Pourquoi ne faites-vous pas des démonstrations pour sauver notre pays de l'agression rwandaise ?

Le rôle du chef coutumier n'est pas d'organiser des marches politiques, mais de préserver la cohésion, l'identité et la paix au sein de sa communauté. Cela dit, **nous condamnons clairement toute agression** contre notre territoire. Ce que nous faisons, c'est **sensibiliser nos peuples, éveiller les consciences, préserver l'unité, et appeler à la résistance morale et culturelle**.

Q5. Que faites-vous pour soutenir les jeunes qui se battent pour la nation ?

Nous leur **transmettons l'héritage de nos ancêtres**, l'amour du pays, le respect du sacré, et la fierté d'être congolais. Nous les encourageons à **se former, à s'unir et à résister sans haine mais avec dignité**. Là où nous le pouvons, nous apportons un appui symbolique, matériel ou moral. **Mais c'est à l'État de leur donner les moyens de se défendre**.

Q6. Existe-t-il dans nos communautés des moyens de retracer l'histoire de nos ethnies ?

Oui, **nos communautés détiennent une mémoire ancestrale précieuse**, transmise oralement, à travers les contes, les totems, les chants, les généalogies, les rituels et les emblèmes. Il est urgent de **documenter cette histoire**, de l'enseigner dans nos écoles, et de **la protéger des influences étrangères qui cherchent à l'effacer ou à la réécrire**.

Q7. Le fait d'accepter des cadeaux ou présents de la part d'investisseurs ne fragilise-t-il pas le pouvoir coutumier ?

Oui, **cela peut le fragiliser, s'il s'agit de cadeaux intéressés ou corrompteurs**. Le pouvoir coutumier doit rester **intègre, incorruptible, au service de son peuple**. Lorsque le chef devient client d'un investisseur, il cesse d'être gardien de la terre. **Nous devons refuser les faveurs qui aliènent notre autorité et compromettent l'avenir des générations futures**.

Q8. Peut-on encore parler de pouvoir coutumier dans ce pays ?

Oui, le pouvoir coutumier existe toujours, même s'il est **affaibli, ignoré ou détourné**. Les **ANAMONGO, les Royaumes LUBA et KONGO** sont là. Mais **nous nous sommes perdus en nous contentant des 26 lettres de l'alphabet**, oubliant que **notre sagesse ne se limite pas aux livres des autres**. Nous devons restaurer **notre langage, notre vision du monde, notre philosophie**.

Q9. Vous, chefs coutumiers, êtes aussi accusés d'être à la base de certains désordres. Qu'en dites-vous ?

Nous disons ceci : « **On ne donne pas la nourriture des hommes aux chiens**. » Si nous ne sommes pas associés, nous ne pouvons pas agir. **Lorsqu'on nous consulte, nous intervenons avec responsabilité**. Mais quand on nous marginalise ou qu'on utilise notre nom sans nous, il ne faut pas nous rendre responsables des dérives.

3. RESULTATS DES TRAVAUX DE GROUPES THEMATIQUES

3.1. GOUVERNANCE TERRITORIALE ET DECENTRALISATION EN TEMPS DE CRISE : DEFIS, INNOVATION ET PERSPECTIVES

3.1.1. État des lieux

Depuis l'adoption du processus de décentralisation inscrit dans la Constitution de 2006, la République Démocratique du Congo s'est engagée dans une dynamique de transfert progressif des compétences et des ressources vers les provinces et les entités territoriales décentralisées (ETD). Ce processus, censé rapprocher l'administration des citoyens, renforcer la participation populaire et réduire les inégalités régionales, peine pourtant à produire les résultats escomptés.

Sur le terrain, la gouvernance territoriale demeure globalement **fragile, inégalitaire et peu opérationnelle**. Plusieurs dysfonctionnements structurels freinent la mise en œuvre effective de la décentralisation :

- Les **rétrocessions financières** ressources dues par l'État central aux provinces ne sont ni régulières ni intégrales, compromettant la capacité d'action des exécutifs provinciaux.
- La **Caisse Nationale de Péréquation**, censée assurer une solidarité interprovinciale, reste largement inopérante.
- Un **déséquilibre criant** persiste entre les anciennes et les nouvelles provinces, tant en termes de capacités administratives qu'en matière d'infrastructures, d'accès aux ressources, et de moyens humains.

Ces disparités renforcent les **fractures territoriales**, exacerbent les frustrations locales et creusent le fossé entre les provinces urbaines et rurales, entre zones historiquement favorisées et territoires périphériques.

À ces inégalités s'ajoutent de **profondes instabilités institutionnelles** au niveau local. Les conflits récurrents entre les gouverneurs et les assemblées provinciales, nourris par des ambiguïtés juridiques et une forte instrumentalisation politique, sapent la continuité de l'action publique. Cette instabilité chronique empêche l'ancrage d'une gouvernance cohérente, efficace et transparente.

La situation est aggravée par les **conflits intercommunautaires, ethniques et tribaux**, qui trouvent souvent leur origine dans des enjeux d'accès à la terre, à l'emploi ou à la représentation politique. Ces tensions mettent à mal la cohésion sociale et nourrissent des dynamiques de violence et d'instabilité dans plusieurs territoires.

Sur le plan structurel, plusieurs facteurs entravent la consolidation d'une gouvernance locale inclusive :

- **L'absence de dialogue régulier** entre les citoyens et les services de l'État ;
- Une **corruption endémique**, associée à un manque flagrant de transparence dans la gestion des ressources publiques ;
- Une **dissociation persistante** entre les aspirations populaires (portées notamment par la société civile) et les logiques de pouvoir des élites politiques, souvent déconnectées des réalités de terrain.

Malgré les promesses de décentralisation, le **pouvoir de décision demeure fortement centralisé à Kinshasa**, réduisant à néant l'autonomie réelle des provinces et empêchant l'émergence de dynamiques locales porteuses de développement.

Enfin, le **peuple congolais est régulièrement instrumentalisé** par les élites politiques à travers des pratiques de clientélisme, de manipulation électorale, de promesses non tenues et de captation du débat public. Ces pratiques alimentent un climat de **méfiance généralisée, d'apathie citoyenne** et de **dé légitimation progressive des institutions publiques**.

Les mécanismes de participation, de redevabilité et de contrôle citoyen, bien que prévus par les textes, **restent largement théoriques**, faute de volonté politique, de mécanismes fonctionnels et de capacités institutionnelles à les mettre en œuvre de manière effective.

3.1.2. Gouvernance territoriale en RDC

Cette analyse (forces, faiblesses, opportunités, menaces) vise à dresser un état des lieux stratégique de la gouvernance territoriale en République Démocratique du Congo (RDC), dans un contexte post-décentralisation. Elle met en lumière les dynamiques internes et externes influençant la performance et la résilience des entités territoriales.

Forces (internes positives)	Faiblesses (internes négatives)	Opportunités (externes positives)	Menaces (externes négatives)
Potentiel humain et institutionnel dans certaines entités locales	Faible coordination entre les niveaux national, provincial et local	Développement de partenariats public-privé à l'échelle locale	Crises multiformes (conflits, catastrophes, instabilité politique)
Décentralisation inscrite dans la Constitution	Absence ou ambiguïté des textes règlementaires sur les rôles des parties prenantes	Plateformes de dialogue citoyen et de redevabilité	Inégalités croissantes entre territoires
Appui des partenaires techniques et financiers (ex. Conférences des gouverneurs)	Forte dépendance des entités territoriales décentralisées (ETD) vis-à-vis du pouvoir central	Renforcement des capacités techniques des OSC	Conflits de légitimité entre autorités locales et société civile
Présence d'acteurs non étatiques (société civile dynamique, ONG locales...)	Faible participation des acteurs non étatiques à la gouvernance locale	Possibilité d'innovation via des projets pilotes territoriaux résilients	Risque de recentralisation sous prétexte de gestion de crise
Expériences locales réussies de participation citoyenne	Méfiance persistante entre population et autorités locales	Présence d'acteurs politiques, regroupements et OSC favorables à la décentralisation	Faibles moyens de financement
Initiatives de digitalisation de l'administration locale (e-administration, plateformes numériques...)	Capacités techniques et managériales limitées au niveau local	Potentiel de renforcement du cadre légal (via la Cour constitutionnelle)	Non-respect de la Constitution (ex. article 181 sur la retenue à la source)
Existence de textes légaux sur la décentralisation	Faible vulgarisation de ces textes et lois	Existence de fonds et de textes juridiques sur la Caisse de péréquation	Non-opérationnalisation de la Caisse de péréquation
Article 181 de la Constitution (garantissant la péréquation)	Non-respect des dispositions constitutionnelles et faible volonté politique	Existence de décrets d'application et appui parlementaire	Déséquilibres sociaux et fiscaux entre provinces

3.1.3. Perspectives et Conclusion

Face aux constats alarmants sur la fragilité de la gouvernance territoriale en RDC, des pistes d'amélioration claires doivent être envisagées pour corriger les dysfonctionnements systémiques et rétablir la confiance entre l'État et les citoyens. L'un des leviers prioritaires reste la mise en œuvre effective de la décentralisation, avec un transfert réel de compétences, de moyens financiers et de pouvoir de décision aux entités territoriales. La réactivation de la Caisse Nationale de Péréquation, ainsi qu'un système de rétrocession transparent et régulier, sont des étapes indispensables pour garantir une gouvernance équilibrée et équitable entre les provinces.

Il est également impératif de clarifier le cadre institutionnel et juridique encadrant les relations entre gouverneurs et assemblées provinciales afin de réduire les conflits de compétences. Le dialogue inclusif entre les différents niveaux de pouvoir (central, provincial, local), les organisations de la société civile et les citoyens doit être institutionnalisé pour permettre une gouvernance participative et responsable. Ce dialogue peut être facilité par la mise en place d'espaces consultatifs permanents, d'outils de concertation et d'instances de médiation.

La lutte contre la corruption, la transparence dans la gestion des ressources, et la reddition de comptes doivent être renforcées à tous les niveaux de l'administration territoriale. En parallèle, des efforts doivent être déployés pour déconstruire la culture de manipulation politique et d'instrumentalisation du peuple, en promouvant l'éducation civique, la responsabilité citoyenne et la justice sociale.

Enfin, la paix et la cohésion nationale ne peuvent être atteintes sans une gouvernance territoriale inclusive, qui tienne compte des diversités locales, réduise les inégalités et mette en valeur les initiatives endogènes. L'organisation d'un dialogue national ou régional sur la gouvernance territoriale pourrait constituer une étape stratégique pour repenser les fondements du système actuel et construire un nouveau pacte entre l'État et les territoires.

3.2. VERS UN DIALOGUE NATIONAL ASCENDANT & INCLUSIF EN RDC POUR UNE PAIX DURABLE

3.2.1. PREAMBULE

La République Démocratique du Congo (RDC) est confrontée à des conflits persistants, notamment dans sa partie orientale, alimentés par des tensions ethniques, l'exploitation illégale des ressources naturelles, la faiblesse structurelle de l'État et l'ingérence extérieure. Face à cette instabilité chronique, il devient impératif de poser les bases d'une paix durable à travers un processus de dialogue national inclusif, enraciné dans les réalités locales.

Ce dialogue doit partir de la base, en impliquant activement les communautés locales de chaque territoire. Ce processus ascendant, fondé sur l'écoute et la co-construction, favorisera une reconstruction nationale réaliste et partagée. Il s'agira d'élargir la réflexion aux conditions concrètes d'applicabilité des propositions, d'identifier les risques et les défis, tout en posant les questions clés qui orienteront les réformes futures.

L'objectif ultime est de bâtir une feuille de route concertée, portée par la société civile, en vue d'orienter les réformes structurelles, promouvoir une gouvernance équitable et poser les jalons de la refondation de l'État.

Un Dialogue National Inclusif issu des communautés locales s'inscrit ainsi comme une réponse structurante et durable, en parfaite conformité avec :

- **La Constitution de la RDC**, notamment ses articles 23 et 26 consacrant respectivement la liberté d'expression et le droit de réunion pacifique ;
- **La Déclaration universelle des droits de l'homme** ;
- **Le Statut de Rome instituant la Cour pénale internationale** ;
- **La Convention de La Haye de 1899 sur le règlement pacifique des conflits internationaux** ;
- **Les Conventions de Genève** relatives à la protection des civils en temps de guerre.

Un tel processus présente plusieurs atouts majeurs :

- Il permet **d'inclure les véritables porteurs des douleurs du conflit**, en donnant la parole aux communautés affectées ;
- Il **réduit la distance entre les citoyens et les institutions**, en revalorisant le lien entre gouvernés et gouvernants ;
- Il **favorise une appropriation locale et collective de la paix**, condition essentielle pour une stabilité durable.

Ce préambule pose ainsi le socle d'un engagement national renouvelé, orienté vers la justice, la réconciliation et la souveraineté populaire.

3.2.2. AXE STRATEGIQUE

a. Bilan des dialogues précédents

• Etat de lieux

- a) **Succès** : Les dialogues qui ont abouti à des résultats tangibles ont souvent bénéficié d'une volonté politique forte, d'une participation inclusive et d'une pression internationale ou interne suffisante pour inciter les parties à faire des compromis. L'Accord de la Saint-Sylvestre est un exemple de succès relatif, même si sa mise en œuvre a été difficile.
- b) **Échecs** : Les échecs sont fréquemment dus à l'instrumentalisation politique des dialogues, au manque d'engagement sincère des parties prenantes, à des mandats flous, à une faible représentativité de certains acteurs ou à un financement insuffisant pour la mise en œuvre des résolutions. Les Concertations Nationales de 2013, par exemple, ont été critiquées pour leur manque de suivi concret.

b. Nécessité d'un dialogue national ascendant (de la base au sommet)

- ✓ **Faut-il institutionnaliser un cadre légal permanent ?**
Le cadre de dialogue est une circonstance exceptionnelle, dans un État stable on n'a pas besoin d'une structure permanente de gestion de conflit.
- ✓ **Comment éviter l'instrumentalisation politique ?** Pour éviter l'instrumentalisation politique, il faudrait :
- ✓ **Établir des critères clairs de participation** : Basés sur la représentativité et l'expertise, plutôt que sur l'affiliation politique.
- ✓ **Assurer une gouvernance indépendante** : L'organe de dialogue devrait être autonome vis-à-vis du pouvoir exécutif.
- ✓ **Mettre en place des mécanismes de transparence** : Les débats et les décisions devraient être rendus publics.
- ✓ **Définir un mandat précis** : Le cadre devrait avoir des objectifs clairs et non être un forum pour des manœuvres dilatoires.
- ✓ **Impliquer la société civile** : Une société civile forte et vigilante peut servir de contrepoids.
- ✓ **Soutien aux organisations indépendantes** : Encourager et soutenir les organisations de la société civile congolaise qui travaillent pour la démocratie, les droits de l'homme et la bonne gouvernance, afin qu'elles puissent jouer un rôle de contre-pouvoir et de veille citoyenne.
- ✓ **Éducation civique** : Promouvoir l'éducation civique pour renforcer la compréhension par les citoyens des enjeux politiques et les rendre moins susceptibles d'être manipulés.

c. Inclusion et représentativité

❖ Quels groupes doivent absolument participer ?

Pour un dialogue véritablement représentatif, les groupes suivants doivent absolument participer :

- a) **Les partis politiques (majorité et opposition)** : Pour garantir un consensus politique.
- b) **La société civile organisée** : Incluant les organisations de défense des droits de l'homme, les syndicats, les confessions religieuses, les associations professionnelles, etc.
- c) **Les communautés traditionnelles et coutumières** : Représentant les réalités locales.
- d) **Les groupes armés (si pertinent)** : Dans le cadre de processus de désarmement, démobilisation et réintégration.
- e) **Le secteur privé** : Pour aborder les questions économiques et de développement.
- f) **Les institutions de la République** : Parlement, Gouvernement, Justice.

❖ **Comment garantir l'inclusion des femmes, jeunes, communautés locales...?**

L'inclusion de ces groupes essentiels peut être garantie par :

- a) **Des quotas de participation** : Des pourcentages minimums de représentation pour les femmes et les jeunes dans tous les organes du dialogue.
- b) **Des mécanismes de consultation spécifiques** : Organiser des forums dédiés aux femmes, aux jeunes et aux communautés locales en amont du dialogue principal.
- c) **La facilitation de leur participation** : Soutien logistique, sensibilisation, renforcement des capacités.
- d) **La prise en compte de leurs préoccupations spécifiques** : Intégrer les questions de genre, d'emploi des jeunes, et les droits des communautés locales dans l'agenda du dialogue.
- e) **La représentation directe** : S'assurer que des représentants de ces groupes soient membres des organes de dialogue.

❖ **Quel mécanisme d'écoute à la base ?**

Un mécanisme d'écoute à la base est indispensable pour capter les préoccupations des citoyens ordinaires. Cela pourrait inclure :

- a) **Des consultations populaires régulières** : Organisées à l'échelle provinciale et locale, via des assemblées citoyennes.
- b) **Des boîtes à idées et plateformes numériques** : Permettant aux citoyens d'exprimer leurs avis et suggestions.
- c) **Des sondages d'opinion réguliers** : Pour mesurer le pouls de la population sur les questions clés.
- d) **L'implication des chefs coutumiers et des leaders communautaires** : En tant que relais d'information et facilitateurs de débats locaux.

❖ **Des émissions radio/télévisées interactives** : Pour permettre aux citoyens de poser des questions et d'exprimer leurs points de vue

3.2.3. IDENTIFICATION DES RESSOURCES

1) Financière

- Sources de financement ;
- Contribution symbolique de l'État congolais ;
- Appui logistique ou technique de partenaires internationaux (bailleurs) ;
- Soutien du secteur privé (banques, entreprises nationales) ;
- Participation citoyenne et diaspora (via plateformes numériques) ;

- Soutien en nature de la société civile (logistique, communication, mobilisation) ;
- Plaidoyer ciblé ;
- Partenaire du secteur public & privé, l'état, acteur neutre ;
- Proposition concrète (budget claire, cadre logique, chronogramme).

2) Humaines

- L'identification des différents groupes communautaires ;
- Différentes structures (ONG, ASBL...) ;
- En jouant le rôle de médiateur et communicateur, facilitateur, expert etc.

3) Matérielles et logistiques

- Identifications de différents cadres (lieu) ;
- Identifié différents moyens de déplacement.

4) POLITIQUE ET SOCIALE

- L'implication de l'autorité politico-administrative locale ;
- L'implication des lidars d'opinions.

3.2.4. ANALYSE DES RISQUES / DEFIS

1) Risque/Défi

- Manipulation politique ;
- Faible représentativité ;
- Sécurité et Accessibilité ;
- Manque de moyens ;
- Résistance des élites ;
- Méfiance par la communauté.

2) Question critique

- Qui contrôle le narratif du dialogue ?
- Qui parle au nom de qui ?
- Le contexte sécuritaire local permet-il des échanges libres ?
- La route est-elle accessible vers les localités ?
- Qui finance ? Comment ?
- Accepteront-elles de perdre du pouvoir au profit du local ?
- Les populations croient-elles encore aux dialogues ?

3) Conséquence possible

- Perte de crédibilité ;
- Exclusion, frustrations ;
- Empêchement du dialogue ;
- Dépendance ou arrêt du processus ;
- Blocage en haut niveau ;
- Démotivation et désengagement.

4) Mesures atténuantes

- Perte de crédibilité ;
- Processus de sélection transparent et inclusif ;
- Coordination avec des acteurs de sécurité communautaire ;
- Coordination avec des acteurs de sécurité communautaire ;
- Pédagogie politique et médiation ;
- Résultats rapides et visibles dès les premières phases.

3.2.5. CHRONOGRAMME (12 MOIS)

Phase	Durée	Objectif	Activités clés
Préparation	Mois 1-2	Structurer l'initiative	Cartographie des acteurs, mise en place d'un comité de pilotage, mobilisation des ressources
Consultation locale	Mois 3-5	Recueillir les besoins des communautés	Forums locaux, enquêtes participatives, diagnostics partagés
Structuration nationale	Mois 6-7	Coordination des inputs locaux	Assemblée de la société civile, harmonisation des priorités
Plaidoyer	Mois 8-9	Influencer les autorités et bailleurs	Publication d'un rapport, campagne nationale et internationale
Dialogue national pilote	Mois 10-11	Lancer une plateforme inclusive	Dialogue représentatif avec restitution des communautés
Évaluation et suivi	Mois 12	Pérenniser l'initiative Jusqu'à la restauration d'une paix durable	Plan de suivi communautaire, comité de veille citoyenne.

3.2.6. QUELQUES RECOMMANDATIONS PRATIQUES

- 1) Créer des forums communautaires locaux (par territoire/chefferie) pour recueillir les besoins et visions locales de la paix.
- 2) Établir une coordination de la société civile à plusieurs niveaux (local, provincial, national) pour articuler les voix locales vers le sommet.
- 3) Former des facilitateurs locaux à la médiation, à l'écoute active et au dialogue interculturel.
- 4) Élaborer une charte du dialogue communautaire validée par tous les groupes (ethniques, religieux, politiques, jeunes, femmes...).
- 5) Identifier des "ambassadeurs de la paix" dans chaque communauté pour porter le plaidoyer en dehors du cadre formel.
- 6) Créer une plateforme numérique ou physique pour la capitalisation des discussions locales.
- 7) Programmer des étapes avec des bilans périodiques publics pour maintenir la confiance

3.2.7. CONCLUSION

Un **Dialogue National Inclusif**, ancré à la base et porté par les aspirations profondes du peuple congolais, **n'est pas seulement possible : il est devenu une nécessité historique** pour bâtir une paix durable, légitime et enracinée en République Démocratique du Congo.

Ce processus ne pourra aboutir que par **l'engagement résolu de la société civile**, la mobilisation consciente des communautés locales, et la construction d'un véritable espace de **délibération démocratique** qui dépasse les clivages partisans et les logiques clientélistes.

Pour réussir, cette démarche exige :

- **Une patience stratégique**, capable de résister aux pressions et aux tentations de la précipitation ;
- **Une approche progressive**, fondée sur des étapes claires, une méthodologie rigoureuse et une implication ascendante des acteurs ;
- **Des alliances solides**, à construire et à consolider aux niveaux **local, national et international**, afin d'assurer la légitimité, la sécurité et la pérennité du processus.

C'est dans cette intelligence collective, nourrie de mémoire, de responsabilité et de courage, que réside **l'espoir d'un nouveau contrat social congolais**, fidèle à l'intérêt général et capable de redonner sens à la souveraineté populaire.

3.3. ROLE DE L'AUTORITE COUTUMIERE DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LA COHESION NATIONALE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

3.3.1. INTRODUCTION

Dans le cadre de l'atelier stratégique des organisations de la société civile portant sur les enjeux de **paix, de gouvernance territoriale** et de **cohésion nationale**, notre groupe thématique a été chargé de réfléchir au **rôle de l'autorité coutumière** dans la consolidation de la paix en République Démocratique du Congo (RDC).

L'autorité coutumière en RDC incarne une fonction à la fois **historique, symbolique et opérationnelle**. Ancrée dans les traditions locales, elle constitue **un pilier essentiel de la gouvernance communautaire**, notamment dans les zones rurales où la présence de l'État moderne demeure souvent limitée. Elle joue un rôle de **régulation sociale, de médiation des conflits**, de préservation des valeurs communautaires et de **gestion durable des ressources naturelles**, en particulier des terres.

Malgré les mutations institutionnelles liées à la modernisation de l'État et à l'instauration d'une administration publique centralisée, **le pouvoir coutumier conserve une influence considérable**, surtout dans les domaines où la légitimité traditionnelle prime sur la légalité formelle.

La reconnaissance du rôle des chefs coutumiers est encadrée par plusieurs textes juridiques fondamentaux :

- **La Constitution de la RDC (2006, révisée en 2011)**, à son **article 207**, reconnaît les chefs coutumiers comme **auxiliaires de l'administration publique**.
- **La loi n°15/015 du 25 août 2015** fixe le **statut des chefs coutumiers**, précise les conditions de leur désignation, leur rôle dans la gouvernance locale et les modalités de leur collaboration avec les institutions de l'État.
- **La loi n°08/016 du 7 octobre 2008**, portant sur la **composition, l'organisation et le fonctionnement des entités territoriales décentralisées**, prévoit également l'implication des autorités traditionnelles dans la gestion des affaires locales.

Les chefs coutumiers, en tant que **garants des us et coutumes**, jouissent d'une **légitimité enracinée dans le lignage et l'histoire**. Leur autorité est généralement reconnue au sein des communautés, indépendamment de leur statut administratif. Cela leur confère une capacité naturelle à **arbitrer les conflits interpersonnels ou communautaires**, notamment en matière **foncière, matrimoniale, ou identitaire**, et à **prévenir leur escalade en violences ouvertes**.

En outre, certains d'entre eux sont **représentés dans les institutions provinciales** et peuvent siéger au **Sénat**, renforçant ainsi le pont entre la gouvernance traditionnelle et la gouvernance républicaine.

Dans un contexte national marqué par les tensions intercommunautaires, les conflits fonciers récurrents et la faible confiance dans les institutions publiques, **l'autorité coutumière demeure un levier stratégique pour restaurer la paix, renforcer la cohésion sociale et construire une gouvernance locale enracinée dans les réalités culturelles** du pays.

3.3.2. ROLE DE L'AUTORITE COUTUMIERE DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

Dans plusieurs régions de la RDC, les conflits prennent racine dans des rivalités ethniques, foncières ou intergénérationnelles. L'autorité coutumière, en tant qu'acteur neutre et respecté par les communautés, joue un rôle de médiateur en :

- Favorisant le dialogue intercommunautaire,
- Organisant des séances de réconciliation de cohabitation pacifique après des périodes de violences et de justice réparatrice,
- Apaisant les tensions à travers les rites traditionnels de paix.

a. Médiation et résolution des conflits

Les chefs coutumiers interviennent comme arbitres dans les conflits intercommunautaires, fonciers ou familiaux. Leur connaissance des traditions et leur proximité avec la population renforcent leur capacité à désamorcer les tensions.

b. Prévention des violences

En collaborant avec les forces de sécurité et les ONG, les autorités coutumières participent à la prévention des conflits violents, notamment ceux liés aux rivalités ethniques ou à l'accès aux ressources naturelles.

c. Relais entre l'État et les communautés locales

L'autorité coutumière constitue un pont entre l'État et la population, surtout dans les zones enclavées. À travers ses rapports avec l'administration territoriale, elle :

- Facilite la diffusion des politiques publiques,
- Contribue à la mobilisation communautaire autour des actions de paix,
- Transmet les doléances locales vers les structures étatiques,
- Initie et propose les projets de développement communautaire de son entité.

3.3.3.ROLE L'AUTORITE COUTUMIERE DANS LA PROMOTION DE LA COHESION NATIONALE

a. *Transmission des valeurs d'unité et de tolérance*

L'autorité coutumière inculque des valeurs de solidarité, d'amour, d'entraide et de respect des différences culturelles.

b. *Appui à la décentralisation*

En tant qu'acteur local, le chef coutumier renforce le lien de collaboration entre l'État central et les communautés, contribuant ainsi à une gouvernance inclusive.

c. *Dialogue interethnique*

Elle facilite les échanges entre groupes ethniques ou tribaux, notamment dans les zones post-conflit.

d. Acteur de prévention des conflits

En raison de sa connaissance approfondie du territoire, des populations et des dynamiques locales, l'autorité coutumière est bien placée pour :

- Identifier les signes précurseurs de conflits,
- Proposer des mécanismes de prévention,
- Initier des activités de sensibilisation à la paix.

e. Soutien à la cohésion nationale

À travers la valorisation des valeurs de solidarité, du patriotisme, d'amour, d'inclusion et de justice traditionnelle, l'autorité coutumière favorise l'unité dans la diversité culturelle.

En ce sens, elles :

- Promeut l'identité et l'unité nationale tout en respectant les identités locales,
- Participe aux cérémonies et événements de portée nationale (journées de paix, dialogue interprovincial, etc.),
- Encourage la cohabitation pacifique entre différentes communautés ethniques.

3.3.4. FAIBLESSES ET DEFIS

Il y a lieu de noter quelques faiblesses observées dans la gouvernance coutumière qui entravent le rôle lui dévolu notamment :

- le conflit foncier ;
- le conflit forestier ;
- la mauvaise gestion des redevances minières et autres.

En outre, plusieurs défis persistent :

- La politisation de l'autorité coutumière : certains chefs sont nommés sans légitimité ou soutenus par des acteurs politiques.
- Manque de moyens logistiques et financiers pour bien jouer pleinement leur rôle.
- Conflits de compétence entre l'autorité coutumière et les structures administratives modernes.

- Renforcement des capacités des chefs coutumiers.
- Choc entre droit coutumier et droit moderne : Notamment dans les cas de succession, propriété foncière ou justice traditionnelle.

3.3.5. RECOMMANDATIONS

Nous recommandons au Gouvernement et particulièrement au Ministère de l'Intérieur de (d') :

- Renforcer la formation des chefs coutumiers en matière de droits humains, de gestion des conflits et de gouvernance locale ;
- Encadrer l'autorité coutumière à jouer pleinement son rôle légalement établi pour éviter les abus de pouvoir ;
- Clarifier le statut des Chefs coutumiers par rapport aux autorités administratives aussi bien sur le plan opérationnel et légal ;
- Favoriser leur implication dans les processus de DDR (désarmement, démobilisation, réinsertion) et dans les mécanismes de justice transitionnelle pour les zones post-conflit ;
- Promouvoir un dialogue structuré entre les autorités coutumières, la société civile et les institutions de l'État ; en instaurant un cadre consultatif permanent entre l'Etat et l'autorité coutumière ;
- Appuyer institutionnellement et financièrement les Chefs coutumiers (leur doter des moyens matériels, financiers pour fonctionner et instaurer un fond spécifique à la chefferie coutumière) ;
- Valoriser le rôle coutumier dans la cohésion nationale (associer systématiquement les chefs coutumiers aux mécanismes de médiation, de paix et de développement communautaire).

3.3.6. CONCLUSION

L'autorité coutumière demeure un acteur incontournable de la paix et de la cohésion sociale en RDC, elle joue un rôle stratégique dans la consolidation de la paix et la promotion de la cohésion nationale. Elle est l'acteur incontournable dans les dynamiques locales de gestion des conflits, de médiation sociale et de dialogue interculturel. Toutefois, son efficacité dépend d'un encadrement légal clair par exemple le renforcement des capacités en droits humains et résolution des différends intercommunautaires, ainsi que son intégration dans les politiques de décentralisation et de développement local.

Il y a lieu aussi d'entrevoir un appui institutionnel adéquat et une volonté politique pour les intégrer dans les stratégies nationales de paix, de gouvernance, cohésion nationale et du développement durable.

3.4. IMPLICATIONS DE LA SITUATION SECURITAIRE SUR LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

3.4.1. ETAT DE LIEUX

La République Démocratique du Congo (RDC) regorge d'énormes potentialités minières, à tel point qu'elle est qualifiée de **scandale géologique d'Afrique et du monde**. Ces richesses minières sont essentielles à la transition énergétique mondiale, à la fabrication d'équipements électroniques et aux nouvelles technologies.

Cependant, malgré son immense potentiel minier, la RDC est confrontée à de nombreux défis de gouvernance et de développement, et son peuple peine à tirer bénéfice de ces richesses dans son vécu quotidien.

Depuis les années 1990, la RDC fait face à des **guerres d'agression** et à des **conflits armés interminables**, dont l'une des causes profondes est l'exploitation illégale et le pillage de ses ressources minières, notamment par ses voisins directs. Pour remédier à cette situation, plusieurs mécanismes de résolution pacifique, d'arbitrage, de traçabilité ont été initiés, mais l'appauvrissement des communautés persiste.

Malheureusement, la situation de conflit s'est aggravée de manière inquiétante en RDC et dans la région des Grands Lacs.

Depuis novembre 2021, les provinces de l'Est de la RDC (Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri) font face à une résurgence de la guerre portée par le Rwanda, à travers ses supplétifs du **M23-RDF-AFC**, ce qui impacte négativement l'exploitation responsable et durable des ressources minières de la RDC en particulier, et de la région en général.

La situation évoquée ci-dessus bloque le développement local et favorise le pillage des ressources minières, en dépit des efforts de certification, de traçabilité et de responsabilité sociétale des entreprises, entrepris par le gouvernement congolais et ses partenaires bi- et multilatéraux.

Par ailleurs, ce conflit, dont les origines remontent à plus de trente ans, expose des millions de personnes à de graves violations des droits humains, telles que : des **déplacements forcés**, des **exécutions extrajudiciaires**, des **violences sexuelles liées au conflit**, et l'**enrôlement forcé d'enfants** dans les groupes armés.

L'occupation de ces zones minières par les forces rebelles a contribué à créer une **chaîne illicite d'approvisionnement des minerais**, transformant ces derniers en « **minerais de conflit** », violant ainsi les mécanismes de traçabilité, de certification, ainsi que les engagements pris dans le cadre de l'initiative régionale de lutte contre l'exploitation illicite dans la région.

L'escalade de cette crise, accompagnée de la fraude et de la contrebande minière, est favorisée par des multinationales et les complices tant internes qu'externes visant l'enrichissement sans cause au prix du sang des populations innocentes.

Cette situation qui rend impossible la gestion rationnelle des ressources naturelles au détriment des populations locales propriétaires risque de provoquer un désordre aux conséquences inestimables pour toute la région si des mesures urgentes ne sont pas prises.

3.4.2. DEFIS

- L'instauration de la paix ;
- La fin de l'insécurité dans la partie est de la République ;
- La fin des violences sexuelles contre les filles et les femmes des communautés locales ;
- Reconquérir la souveraineté de la RD Congo sur ses propres ressources naturelles ;
- Mettre fin au déplacement perpétuel de la population ;
- Recouvrer le pratique des coutumes et traditions de la population ;
- Intensifier la lutte contre la corruption et la fraude ;
- Identifier, démobiliser, désarmer et organiser la réinsertion sociale des membres des groupes armés : appliquer le programme de désarmement, démobilisation relèvement communautaire et stabilisation ;
- Initier des réformes durables et reconstruire un véritable **État de droit** ;
- Favoriser une **meilleure répartition des revenus nationaux** en appliquant une **décentralisation effective**.

3.4.3. PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS

1. **Établir un cadre de concertation permanent** : créer un mécanisme structuré de dialogue entre autorités locales et populations pour traiter les conflits et identifier des solutions appropriées.
2. **Imposer des obligations aux entreprises minières** : instaurer un dispositif contraignant obligeant les entreprises à contribuer à la construction d'écoles, d'hôpitaux et à des projets d'assainissement pour améliorer la santé publique et l'environnement.
3. **Créer des comités de paix et de ressources** : mettre en place des comités mixtes (société civile et autorités) pour débattre des enjeux sécuritaires liés aux ressources naturelles.
4. **Promouvoir l'agriculture durable** : encourager des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement afin de réduire la pression sur les ressources minières.
5. **Élaborer des accords de paix intégrant la gestion des ressources** : inclure dans les accords de paix des clauses sur l'exploitation et la protection des ressources naturelles.
6. **Organiser des évaluations participatives des politiques publiques** : faire participer la société civile à l'évaluation des politiques en matière de ressources et de sécurité.
7. **Mettre en place des mécanismes de résolution des conflits** : développer des outils basés sur la médiation et la concertation entre les acteurs concernés.
8. **Soutenir les initiatives locales de développement** : encourager les projets locaux promouvant une gestion pacifique et durable des ressources naturelles.
9. **Lancer des campagnes pour la transparence** : promouvoir la transparence dans la gestion des ressources naturelles et sécuritaires.
10. **Organiser un dialogue interculturel sur la sécurité** : faciliter des rencontres communautaires pour partager des perspectives sur la gestion des ressources et la paix.
11. **Mettre en place un cadre législatif clair** : collaborer avec les autorités pour élaborer des lois précises encadrant l'exploitation des ressources naturelles en période de conflit.

3.4.4. RECOMMANDATIONS

- Renforcer la formation et la recherche dans les ressources naturelles pour une meilleure connaissance et une gestion plus efficace au profit de la population ;
- Encourager le front diplomatique dans la résolution des conflits et notamment les efforts du Gouvernement dans le projet de la signature des accords miniers avec les USA avec l'implication de la Société Civile de la RD Congo afin de décourager le Rwanda dans sa démarche,
- Soutenir la mise en place d'un tribunal de paix pour traquer toutes les personnes impliquées dans la déstabilisation de la RDC,
- Réfléchir sur l'avenir de tous les groupes armés qui aujourd'hui se battent afin de préserver la défense de notre République.

3.5. PROTECTION DES DROITS HUMAINS EN PERIODE DES CONFLITS : ENTRE SILENCE DIPLOMATIQUE ET DEVOIR D'ALERTE ET IMPERATIF DE JUSTICE

3.5.1. PREAMBULE

Les droits humains, également appelés droits de l'homme, sont des droits universels, inaliénables et inhérents à tout être humain, sans distinction aucune de race, de sexe, de nationalité, d'origine ethnique, de langue ou de religion. Ils ont pour finalité première la protection de la dignité humaine contre toute forme d'arbitraire, en particulier celui émanant des pouvoirs étatiques.

Consacrés par la Déclaration universelle des droits de l'homme, ces droits visent à instaurer une société fondée sur la justice, l'égalité et le respect de l'être humain. Ils garantissent à chaque individu la possibilité de vivre dignement tout en jouissant pleinement de ses libertés fondamentales, telles qu'exprimées à travers divers instruments juridiques tant nationaux qu'internationaux.

Cependant, force est de constater que ces droits fondamentaux sont gravement violés en période de conflit, notamment par les parties belligérantes. De nombreux cas documentés témoignent de ces violations dans plusieurs provinces de la République Démocratique du Congo, notamment dans l'espace Grand Kasai, ainsi que dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Tanganyika et du Mai-Ndombe, où de graves exactions continuent d'être perpétrées.

Face à cette situation alarmante, il nous incombe, en tant qu'acteurs de la société civile, de prendre nos responsabilités. Cela implique une analyse rigoureuse de l'état des lieux, l'identification des principaux défis à relever, et la formulation de recommandations concrètes. L'objectif est clair : œuvrer collectivement pour la restauration de la dignité humaine et l'instauration d'une paix durable, fondée sur le respect effectif des droits humains.

3.5.2. ETAT DE LIEUX

L'état des lieux des violations des droits humains en République Démocratique du Congo (RDC) est préoccupant et complexe. Cette cartographie, qui comprend des provinces comme le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, l'Ituri, le Maniema, le Tanganyika, le Mai-Ndombe et le Kasai-Central, est marquée par des conflits armés et communautaires, la présence de groupes armés nationaux et étrangers, ainsi qu'un affaiblissement persistant de l'autorité de l'État.

Il est fort de constater que plusieurs droits humains sont violés entre autres : le droit à la vie, à la liberté individuelle et à la sécurité, le droit à la liberté d'expression, le droit au travail, le droit à l'éducation, le droit à la santé etc.

1) Principales formes de violations des droits humains

a. Violences dirigées contre les civils

Les conflits armés en RDC donnent lieu à des violations graves du droit international humanitaire, dont les principales formes sont :

- **Massacres et exécutions extrajudiciaires** : Ces actes sont fréquemment perpétrés par des groupes armés tels que le M23, les ADF, la milice CODECO, les groupes Mai-Mai, les miliciens Mobondo, ainsi que d'autres factions locales. Ces exactions visent souvent à terroriser les populations civiles, à asseoir une domination territoriale ou à servir des intérêts économiques ou politiques occultes.
- **Disparitions forcées, actes de torture et enlèvements** : Répandus dans les zones de conflit, ces abus sont attribués non seulement aux groupes armés non étatiques, mais aussi, dans certains cas, à des éléments des forces armées nationales (FARDC). Ces pratiques violent frontalement les engagements internationaux de la RDC et alimentent un climat de peur et d'impunité.

b. Violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG)

- **Le viol utilisé comme arme de guerre** : Dans plusieurs provinces, les groupes armés ont institutionnalisé le viol comme moyen de domination, d'humiliation communautaire et de destruction des tissus sociaux. Malgré l'existence de lois nationales réprimant sévèrement les violences sexuelles, l'impunité demeure la règle. Chaque année, des milliers de femmes, de filles — et parfois même des hommes — en sont victimes, sans accès effectif à la justice, aux soins médicaux ou au soutien psychologique.

2) Acteurs impliqués

Les violations des droits humains en République Démocratique du Congo impliquent une pluralité d'acteurs, tant nationaux qu'étrangers, aux motivations diverses, souvent liées à des enjeux politico-militaires, économiques ou identitaires :

- **Groupes armés étrangers** :
 - M23 / QFDC : Soutenu par des puissances extérieures, ce groupe a repris les armes en commettant des crimes graves contre les civils.
 - ADF (Forces Démocratiques Alliées) : D'obédience islamiste et affilié à l'État Islamique, ce groupe est à l'origine d'attaques particulièrement meurtrières dans l'est du pays.
 - FDLR (Forces Démocratiques de Libération du Rwanda) : Composées en partie d'anciens génocidaires rwandais, ces miliciens continuent d'entretenir l'instabilité dans la région.
- **Groupes armés locaux** :
 - Mobondo, CODECO, Mai-Mai, Nyatura, Raïa Mutomboki, Kamuina Nsapu, parmi d'autres, se livrent à des actes de violence contre les civils, pillages, enrôlements forcés et violences sexuelles, contribuant à l'effondrement du tissu social dans les zones sous leur contrôle.

- **Forces régulières :**

- Des éléments des *FARDC* (Forces Armées de la RDC) et de la *PNC* (Police Nationale Congolaise) sont également mis en cause pour leur implication présumée dans des actes d'extorsion, des exécutions extrajudiciaires et des violences sexuelles, remettant en question leur rôle de protection de la population.

2) Réponse de l'État et de la communauté internationale

a. Réponse de l'État congolais

L'État congolais a initié plusieurs actions pour la protection des droits humains, en s'appuyant notamment sur une diplomatie active au niveau régional et international afin de solliciter des sanctions contre les agresseurs.

Toutefois, ces efforts demeurent insuffisants face à l'ampleur de la crise. Les institutions judiciaires peinent à traduire en justice les auteurs de crimes, et les opérations militaires engagées dans les zones de conflit sont souvent jugées inefficaces, voire contre-productives.

L'instauration de l'**état de siège** depuis mai 2021 dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, censé rétablir l'autorité de l'État et lutter contre les groupes armés, est vivement contestée en raison de ses résultats mitigés et de l'aggravation des atteintes aux droits humains dans ces régions.

b. Réponse de la communauté internationale (MONUSCO)

La **MONUSCO**, présente depuis plus de deux décennies en RDC, a pour mandat principal la protection des civils. Néanmoins, elle est largement critiquée pour son **inefficacité opérationnelle**, voire pour sa **complicité passive** face aux exactions commises. Malgré la détérioration de la situation sécuritaire, son retrait progressif est en cours, suscitant des inquiétudes majeures quant au vide sécuritaire que cela pourrait engendrer.

4) Conséquences humanitaires

La persistance des violences et l'impunité généralisée ont des répercussions humanitaires dramatiques, parmi lesquelles :

- **Destruction des infrastructures civiles**, notamment les écoles, les centres de santé, les routes et les marchés ;
- **Effondrement des moyens de subsistance** des populations rurales : pillages, incendies de champs, déplacements forcés ;
- **Difficulté d'accès aux services sociaux de base**, aggravant la pauvreté et les inégalités ;
- **Crise humanitaire chronique** caractérisée par l'insécurité alimentaire, le manque d'accès aux soins de santé, à l'éducation, et à l'eau potable ;
- **Explosion des troubles psychosociaux**, notamment les traumatismes liés aux viols, aux massacres et aux déplacements forcés — les femmes et les enfants en sont les principales victimes ;

- **Répression des défenseurs des droits humains**, souvent confrontés à des intimidations, arrestations arbitraires, et violences ciblées, malgré leur rôle essentiel dans la dénonciation des abus.

3.5.3. DEFIS

Plusieurs facteurs se placent en obstacle au respect des droits humains en temps de guerre. Nous citons notamment :

- Incapacité des organisations internationales à sécuriser les citoyens : manque de moyens matériels pour intervenir efficacement.
- Faiblesse de l'armée : débandade face aux ennemis laissant les civils à leur triste sort.
- Non applicabilité de la résolution 2773 du Conseil de sécurité des Nations Unies, adoptée le 21 février 2025 pour contraindre le Rwanda à se retirer de la RDC et à cesser de soutenir le M23.
- Manque de sincérité dans l'exécution des accords de paix avec les États voisins.
- Désinformation et absence d'une bonne communication sécuritaire.
- Inefficacité des mécanismes gouvernementaux de protection des droits humains, notamment le rôle faible du Ministère des Droits humains dans les zones en conflit.
- Dysfonctionnement de la justice : les juridictions sont paralysées, les affaires judiciaires sont suspendues.
- Problème sanitaire : cadavres non inhumés, propagation de maladies.
- Problème administratif : les autorités locales se retrouvent prises entre les injonctions des agresseurs et celles du pouvoir central.
- Problème socio-économique : paralysie des activités commerciales, faillites d'entreprises, inactivité bancaire.
- Problème politique : impossibilité pour les citoyens d'exprimer librement leur opinion politique, liberté d'association limitée.
- Problème humanitaire : enseignants et fonctionnaires non payés, conditions de vie précaires.
- Problème sécuritaire : activistes des droits humains enlevés, sécurité laissée à la merci des forces d'occupation.
- Problèmes éducatifs et sanitaires : manque d'écoles, d'hôpitaux fonctionnels, absence d'enseignants.
- Rareté des denrées alimentaires et effondrement de la production (ex. : brasseries locales).
- Défis de coopération sécuritaire entre l'Ouganda et la RDC.

3.5.4. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATION

❖ Étape 1

Mise en place d'un plan de contingence multisectoriel et multi scalaire adapté aux crises humanitaires et sécuritaires.

Justice transitionnelle : établir la vérité, juger les crimes graves, assurer la réparation des victimes.

❖ Étape 2

Réformes du secteur de la sécurité : professionnaliser l'armée et la police pour restaurer la confiance des populations.

L'augmentation des effectifs des militaires et l'augmentation actualisée de leurs soldes et prise en charge sociale.

❖ **Étape 3**

Renforcement de la société civile : soutenir les défenseurs des droits humains, journalistes et organisations locales.

❖ **Étape 4**

Appui international accru : soutien humanitaire, médical, psychologique et juridique aux populations affectées.

❖ **Étape 5**

Favoriser le Dialogue national régional et international : par la diplomatie régionale avec les pays voisins (Rwanda, Ouganda, Burundi) pour faire appliquer les engagements, y compris la résolution 2773.

3.6. DECLARATION FINALE DE L'ATELIER

A l'issue de tous les travaux, les participants à l'atelier un produit et adopté un communiqué final, ci-dessous, où la majorité des représentants des organisations de la Société Civile présentes ont apposé leur signature.

3.6.1. COMMUNIQUE N°001/GASP/JUIN/2025

POUR LA PAIX, LA SOUVERAINETÉ ET L'UNITÉ ET LA COHESION NATIONALE : APPEL DU GASP À UN DIALOGUE INCLUSIF ET À UN SURSAUT PATRIOTIQUE

Du 10 au 12 juin 2025, les organisations de la société civile et des personnalités indépendantes, réunies à Kinshasa dans le cadre d'un atelier stratégique consacré aux enjeux de paix, de gouvernance territoriale et de cohésion nationale, ont convenu de la mise en place du **Groupe d'Action de la Société Civile pour la Paix Durable (GASP)**. Cette initiative patriotique exprime sa plus vive préoccupation face à l'ampleur de la crise sécuritaire, politique et institutionnelle qui compromet gravement la stabilité, l'unité et l'avenir de la République Démocratique du Congo.

L'Est du pays subit depuis des années une agression planifiée, aujourd'hui intensifiée par **des opérations armées de la coalition AFC/M23, soutenu par le Gouvernement Rwandais de Monsieur Paul KAGAME**. Cette guerre d'usure, menée contre notre peuple, n'a d'autre objectif que de démanteler **l'unité nationale, affaiblir la souveraineté de l'État congolais et piller nos ressources naturelles dans l'impunité**. À cela s'ajoutent des complicités internes, mauvaise gouvernance, des collusions non élucidées et des postures politiques ambiguës qui minent la cohésion nationale.

Ce qui se passe dans la partie Est de notre Pays ne peut plus continuer. Ce tableau macabre où des personnalités haut placées de la classe politique, de la société civile et de la diaspora qui se rassemblent dans la partie Est occupée en désaccord total avec les institutions ne devrait pas perdurer.

Le GASP exprime sa vive préoccupation **face aux discours dangereux et aux dérives extrémistes** de certains **dirigeants politiques**. De telles attitudes, au lieu de contribuer à l'apaisement, exacerbent la crise actuelle et mettent en péril les efforts collectifs en faveur de la paix, de l'unité et surtout de la cohésion nationale. **En cette période critique, les responsabilités sont lourdes : il ne s'agit pas d'allumer les braises de la division, mais de les éteindre par la sagesse, le dialogue et le sens de l'État.**

Comme disait **Martin Luther-King** : « ***Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots.*** » Cette vérité, forgée par l'histoire et l'expérience, nous invite à privilégier le dialogue à l'affrontement, la responsabilité collective à l'indifférence, et la solidarité patriotique à la dispersion des ambitions personnelles.

Nous tenons à rappeler les principes inaliénables de la Constitution de la République Démocratique du Congo. **L'article 64, alinéa 2**, dispose que : « ***Toute tentative de renversement du régime constitutionnel constitue une infraction imprescriptible contre la Nation et l'État. Elle est punie conformément à la loi.*** »

Ce rappel solennel s'impose dans le contexte actuel, où la sauvegarde de l'ordre constitutionnel est une responsabilité partagée, au cœur du patriotisme républicain.

L'histoire a montré que l'État ne se reconstruit jamais contre le peuple, mais par lui. Comme le soulignait Hannah Arendt : « **Le pouvoir appartient au peuple lorsque les hommes agissent de concert et parlent d'une seule voix.** » C'est cette voix collective que nous voulons entendre.

Conscients que la crise actuelle est de nature structurelle et qu'elle exige un véritable sursaut national, le GASP exprime son **soutien résolu à l'initiative d'un Forum patriotique pour la refondation de la Nation, qui se veut d'être un dialogue inclusif national pour la reconstruction.**

Ce processus, ancré dans **l'écoute des réalités locales**, la **consultation inclusive de toutes les forces vives** et la **rédaction d'un Livre blanc de la refondation**, a pour ambition de **poser les bases d'un nouveau pacte républicain**, porteur de paix, de justice, de souveraineté et de cohésion nationale.

Ce Forum patriotique, structuré en plusieurs phases (consultation des 145 territoires, dialogues provinciaux, conférence nationale et table ronde politique), doit conduire à la **formation d'un Gouvernement d'Union Nationale** chargé de la mise en œuvre des réformes issues de ce processus. L'objectif est de **refonder l'État autour d'une gouvernance rationnelle, sobre, souveraine et orientée vers les priorités réelles du peuple.**

Il est de bon aloi que, dans les heures sombres de l'histoire d'une nation, seul le peuple demeure le rempart de la sauvegarde de la souveraineté et de l'identité nationale. À cet effet, nous sommes tous appelés, en ce moment crucial, à jouer pleinement notre rôle et à remplir dignement notre devoir patriotique, en l'occurrence la défense de la patrie.

En conséquence, le GASP formule les recommandations suivantes :

1. Au Président de la République

Notre main vous est tendue pour une rencontre directe, sincère et patriotique, garantissant votre implication effective dans la dynamique nationale de paix, de justice et de refondation de l'État. Il vous appartient désormais d'assumer les responsabilités qui sont les vôtres conformément à votre rôle constitutionnel d'**incarnation de l'unité nationale** (article 69 de la Constitution).

2. Aux acteurs politiques, toutes tendances confondues

Les précédents dialogues et processus de paix ont montré leurs limites à répondre aux aspirations profondes du peuple congolais en matière de paix, de cohésion et de progrès. Il est impératif aujourd'hui de **repenser vos postures, d'opérer une remise en question sincère**, et de faire primer l'avenir de la Nation sur les logiques partisans. Car dit-on, on ne peut pas espérer des résultats différents avec les mêmes formules.

Dans un esprit de **patriotisme**, engageons-nous sans hypocrisie, parlons-nous avec franchise, et œuvrons ensemble à la pérennité de notre histoire commune. Cela exige de **renoncer aux revendications personnelles, de transcender les clivages idéologiques** et de s'inscrire pleinement dans cette **démarche de salut national**, dans le respect strict de l'ordre constitutionnel et de l'intérêt supérieur de la République.

3. Aux organisations de la société civile, dans toute leur diversité

Nous lançons un appel à la construction d'une **coalition élargie et inclusive**, capable de porter une démarche crédible pour le **rétablissement durable de la paix**, le **renforcement de la cohésion nationale**, et la **promotion d'un développement intégral** fondé sur la justice, l'équité et la redevabilité.

4. Au peuple congolais

Nous vous appelons à la **mobilisation citoyenne**, à l'affirmation de vos droits et à l'exigence d'une véritable **inclusion dans les processus décisionnels**. Un cadre de dialogue doit être mis en place, **accessible et représentatif**, afin de traduire fidèlement vos aspirations de paix, de justice et de progrès.

Face aux menaces existentielles qui pèsent sur notre pays, **désintégration territoriale, effondrement institutionnel, infiltration politique le silence serait coupable, et l'inaction suicidaire. Il est temps que le peuple congolais, dans toute sa diversité, reprenne en main son destin.**

Comme le disait **Patrice Lumumba**, héros de l'indépendance congolaise : « ***L'histoire dira un jour son mot, mais ce ne sera pas l'histoire qu'on aura enseignée à Bruxelles, Paris, Washington ou à l'ONU. Ce sera l'histoire que nous aurons écrite dans le sang et la dignité.*** »

5. À la communauté internationale

Nous soulignons que la crise actuelle en RDC menace l'équilibre de toute la sous-région des Grands Lacs, avec des conséquences directes pour l'Afrique entière et le Monde. Ici nous saluons les efforts entrepris dans les cadres de Nairobi, Luanda, Doha et Washington. Néanmoins nous appelons à **une implication plus ferme**, notamment en ce qui concerne la **réparation des préjudices subis par notre pays** du fait des crimes de guerre et crimes contre l'humanité perpétrés sur son sol. **Il ne saurait y avoir de réconciliation durable sans justice.**

En conclusion, c'est dans cet esprit que nous lançons un appel vibrant au patriotisme, au sens de l'histoire, et à l'unité nationale. La République est en péril. Le peuple doit se lever, non pas dans la haine ou la revanche, mais dans la lucidité, le sursaut moral, et l'engagement pour une paix véritable, juste et durable.

L'heure est la paix !
L'heure est à la cohésion !
L'heure est à la reconstruction et la refondation de la nation !
Que vive la société civile congolaise !
Que vive le GASP !
Que vive la RDC et son peuple !

Carbone BENI

Directeur Exécutif de ICONIA
& Président du Mouvement PACTE

Prof. Florimond MUTEBA

Président du Conseil d'Administration de
l'Observatoire de la Dépense Publique
ODEP

3.6.2. LES SIGNATAIRES

The image shows the cover of a communiqué document. At the top, there are two logos for the 'GRUPE D'ACTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE' (GASP), each featuring a dove and the text 'POUR LA PAIX, LA SOUVERAINETÉ, L'UNITÉ ET LA COHESION NATIONALE'. The central title reads 'GRUPE D'ACTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA PROMOTION D'UNE PAIX DURABLE EN RDC'. Below the title, there are several handwritten signatures in blue ink. The main text of the communiqué is: 'COMMUNIQUE N°001/GASP/JUIN/2025 POUR LA PAIX, LA SOUVERAINETÉ, L'UNITÉ ET LA COHESION NATIONALE : APPEL DU GASP À UN DIALOGUE INCLUSIF ET À UN SURSAUT PATRIOTIQUE'. There are more handwritten signatures and initials scattered around the text, including 'FOSY' on the right side. At the bottom left, there is a small logo and contact information: 'Infoline : +243 854 253 762' and 'groupedaction.pgc@gmail.com'. The bottom of the page features a horizontal bar with blue, red, and yellow segments.



Du 10 au 12 juin 2025, les organisations de la société civile et des personnalités indépendantes, réunies à Kinshasa dans le cadre d'un atelier stratégique consacré aux enjeux de paix, de gouvernance territoriale et de cohésion nationale, ont convenu de la mise en place du **Groupe d'Action de la Société Civile pour la Paix Durable (GASP)**. Cette initiative patriotique exprime sa plus vive préoccupation face à l'ampleur de la crise sécuritaire, politique et institutionnelle qui compromet gravement la stabilité, l'unité et l'avenir de la République Démocratique du Congo.

L'Est du pays subit depuis des années une agression planifiée, aujourd'hui intensifiée par des opérations armées de la coalition AFC/M23, soutenu par le Gouvernement Rwandais de Monsieur Paul KAGAME. Cette guerre d'usure, menée contre notre peuple, n'a d'autre objectif que de démanteler l'unité nationale, affaiblir la souveraineté de l'État congolais et piller nos ressources naturelles dans l'impunité. À cela s'ajoutent des complicités internes, mauvaise gouvernance, des collusions non élucidées et des postures politiques ambiguës qui minent la cohésion nationale.

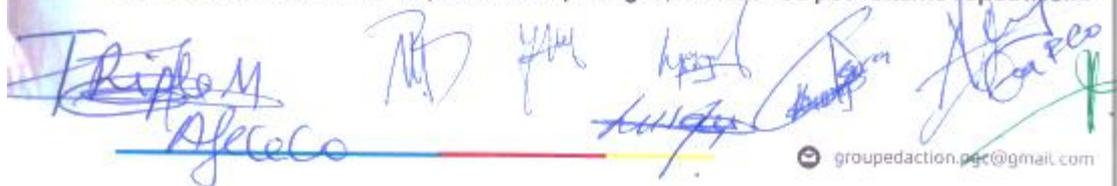
Ce qui se passe dans la partie Est de notre Pays ne peut plus continuer. Ce tableau macabre où des personnalités haut placées de la classe politique, de la société civile et de la diaspora qui se rassemblent dans la partie Est occupée en desaccord total avec les institutions ne devrait pas perdurer.

Le GASP exprime sa vive préoccupation face aux discours dangereux et aux dérives extrémistes de certains dirigeants politiques. De telles attitudes, au lieu de contribuer à l'apaisement, exacerbent la crise actuelle et mettent en péril les efforts collectifs en faveur de la paix, de l'unité et surtout de la cohésion nationale. En cette période critique, les responsabilités sont lourdes : il ne s'agit pas d'allumer les braises de la division, mais de les éteindre par la sagesse, le dialogue et le sens de l'État.

Comme disait Martin Luther-King : « *Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots.* » Cette vérité, forgée par l'histoire et l'expérience, nous invite à privilégier le dialogue à l'affrontement, la responsabilité collective à l'indifférence, et la solidarité patriotique à la dispersion des ambitions personnelles.

Nous tenons à rappeler les principes inaliénables de la Constitution de la République Démocratique du Congo. L'article 64, alinéa 2, dispose que : « *Toute tentative de renversement du régime constitutionnel constitue une infraction imprescriptible contre la Nation et l'État. Elle est punie conformément à la loi.* »

Ce rappel solennel s'impose dans le contexte actuel, où la sauvegarde de l'ordre constitutionnel est une responsabilité partagée, au cœur du patriotisme républicain.





L'histoire a montré que l'État ne se reconstruit jamais contre le peuple, mais par lui. Comme le soulignait Hannah Arendt : « **Le pouvoir appartient au peuple lorsque les hommes agissent de concert et parlent d'une seule voix.** » C'est cette voix collective que nous voulons entendre.

Conscients que la crise actuelle est de nature structurelle et qu'elle exige un véritable sursaut national, le GASP exprime son soutien résolu à l'initiative d'un Forum patriotique pour la refondation de la Nation, qui se veut d'être un dialogue inclusif national pour la reconstruction.

Ce processus, ancré dans l'écoute des réalités locales, la consultation inclusive de toutes les forces vives et la rédaction d'un Livre blanc de la refondation, a pour ambition de poser les bases d'un nouveau pacte républicain, porteur de paix, de justice, de souveraineté et de cohésion nationale

Ce Forum patriotique, structuré en plusieurs phases (consultation des 145 territoires, dialogues provinciaux, conférence nationale et table ronde politique), doit conduire à la formation d'un Gouvernement d'Union Nationale chargé de la mise en œuvre des réformes issues de ce processus. L'objectif est de **refonder l'État autour d'une gouvernance rationnelle, sobre, souveraine et orientée vers les priorités réelles du peuple.**

Il est de bon aloi que, dans les heures sombres de l'histoire d'une nation, seul le peuple demeure le rempart de la sauvegarde de la souveraineté et de l'identité nationale. À cet effet, nous sommes tous appelés, en ce moment crucial, à jouer pleinement notre rôle et à remplir dignement notre devoir patriotique, en l'occurrence la défense de la patrie.

En conséquence, le GASP formule les recommandations suivantes :

1. Au Président de la République

Notre main vous est tendue pour une **rencontre directe, sincère et patriotique**, garantissant votre implication effective dans la dynamique nationale de paix, de justice et de refondation de l'État. Il vous appartient désormais d'assumer les responsabilités qui sont les vôtres conformément à votre rôle constitutionnel d'**incarnation de l'unité nationale** (article 69 de la Constitution).

2. Aux acteurs politiques, toutes tendances confondues

Les précédents dialogues et processus de paix ont montré leurs limites à répondre aux aspirations profondes du peuple congolais en matière de paix, de cohésion et de progrès. Il est impératif aujourd'hui de repenser vos postures, d'opérer une remise en question sincère, et de faire primer l'avenir de la Nation sur les logiques partisans.

groupedaction.pgc@gmail.com



Car dit-on, on ne peut pas espérer des résultats différents avec les mêmes formules.

Dans un esprit de **patriotisme**, engageons-nous sans hypocrisie, parlons-nous avec franchise, et œuvrons ensemble à la pérennité de notre histoire commune. Cela exige de **renoncer aux revendications personnelles, de transcender les clivages idéologiques** et de s'inscrire pleinement dans cette **démarche de salut national**, dans le respect strict de l'ordre constitutionnel et de l'intérêt supérieur de la République.

3. Aux organisations de la société civile, dans toute leur diversité

Nous lançons un appel à la construction d'une **coalition élargie et inclusive**, capable de porter une démarche crédible pour le **rétablissement durable de la paix**, le **renforcement de la cohésion nationale**, et la **promotion d'un développement intégral** fondé sur la justice, l'équité et la redevabilité.

4. Au peuple congolais

Nous vous appelons à la **mobilisation citoyenne**, à l'affirmation de vos droits et à l'exigence d'une véritable **inclusion dans les processus décisionnels**. Un cadre de dialogue doit être mis en place, **accessible et représentatif**, afin de traduire fidèlement vos aspirations de paix, de justice et de progrès.

Face aux menaces existentielles qui pèsent sur notre pays, **désintégration territoriale, effondrement institutionnel, infiltration politique** le silence serait coupable, et l'inaction suicidaire. Il est temps que le peuple congolais, dans toute sa diversité, reprenne en main son destin.

Comme le disait **Patrice Lumumba**, héros de l'indépendance congolaise : *« L'histoire dira un jour son mot, mais ce ne sera pas l'histoire qu'on aura enseignée à Bruxelles, Paris, Washington ou à l'ONU. Ce sera l'histoire que nous aurons écrite dans le sang et la dignité. »*

5. À la communauté internationale

Nous soulignons que la crise actuelle en RDC menace l'équilibre de toute la sous-région des Grands Lacs, avec des conséquences directes pour l'Afrique entière et le Monde. Ici nous saluons les efforts entrepris dans les cadres de Nairobi, Luanda, Doha et Washington. Néanmoins nous appelons à **une implication plus ferme**, notamment en ce qui concerne la **réparation des préjudices subis par notre pays** du fait des crimes de guerre et crimes contre l'humanité perpétrés sur son sol. **Il ne saurait y avoir de réconciliation durable sans justice.**



En conclusion, c'est dans cet esprit que nous lançons un appel vibrant au patriotisme, au sens de l'histoire, et à l'unité nationale. La République est en péril. Le peuple doit se lever, non pas dans la haine ou la revanche, mais dans la lucidité, le sursaut moral, et l'engagement pour une paix véritable, juste et durable.

L'heure est la paix !

L'heure est à la cohésion !

L'heure est à la reconstruction et la refondation de la nation !

Que vive la société civile congolaise !

Que vivre le GASP !

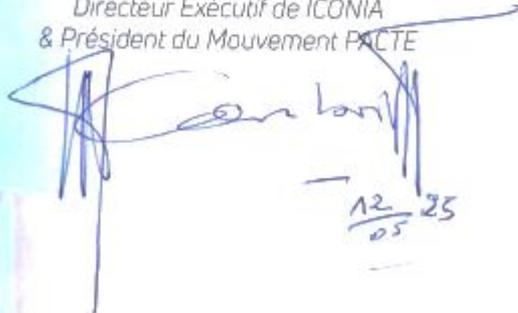
Que vive la RDC et son peuple !

Fait a kinshasa, le 12 Juin 2025

Pour le Groupe d'Action de la Société Civile pour la Paix Durable (GASP),

Mr Carbone BENI

Directeur Exécutif de ICONIA
& Président du Mouvement PACTE



12
05 25

Prof Florimond MUTEBA

Président du conseil d'administration de
l'observatoire de la dépense publique
ODEP



LES SIGNATAIRES

N°	NOM & PRENOM	ORGANISATION	SIGNATURE
1	Floreusuzud Huetefa	ODEP	[Signature]
2	CARBONE BENI	PACTE/KONIA	[Signature]
3	JULIUS TSHOMIBELA K.	NSSC	[Signature]
4	Régine PAKASA	CAFCO / Presid	[Signature]
5	CARINE LUSAU	FOSYCO	[Signature]
6	Marie MULEKA	ATECECO	[Signature]
7	KADONGO NZAMONZI JEAN	PACTE / ICOMIA	[Signature]
8	JULE MPUNDU	Prêtre	[Signature]
9	KALONJI KAMUKA THOMAS	C.J.H	[Signature]
10	KAGEKELAJI KABESA	CONATEC	[Signature]
11	BOMBI-SAMBUMBA-TRESOR	Front de l'Unité de MUTAIR	[Signature]
12	KABESA MBALA Nancy	MEED	[Signature]
13	BAMUME CARL	EDUC	[Signature]
14	TONY NDZOLI	LUCHA	[Signature]
15	NYALA JEAN LOU	ODEP	[Signature]
16	VANESSA TSHALA	FILIMISI	[Signature]
17	ALANGA - AFRICA	LDN	[Signature]
18	Andréon KAVUNGA	ODEP	[Signature]
19	KASEU RAPHAEL	PER-9450	[Signature]
20	EUGENIE KILONGO	SYNDICAT QUATRE	[Signature]
21	FRANCA KARASTIC	FRANHO/IDEAL-J	[Signature]
22	MUKESHA DELPHIN	KITN	[Signature]
23	HEVU NZANZA BICUVUKU	ACAJ	[Signature]
24	DTEVEDA USONGA	SOS Jeunesse	[Signature]
25	KINKELA MAOSO Jolie	LEJIC	[Signature]
26	CIBAMUKI BENESEIC	ODEP	[Signature]
27	KANYINDA DEIBY	RODHEGIC	[Signature]
28	ERICO YAHUA VANESSA	JARIS	[Signature]
29	DELANVIA HASKAY	ELIXYA-RUC	[Signature]
30	LOMBE ZELK	MAN	[Signature]
31	KABESA MUKENDE Paul	ODEP	[Signature]
32	KABAKELA PROBELA	NSSC	[Signature]
33	Cecile KAMBU	CONCEPT RIX	[Signature]
34	LAURY MUKESHA	ODEP	[Signature]
35	KADONKO-MHSANKA-ALBERT	PACTE	[Signature]
36	DEBE DEBIS	FA/SYNERGIE	[Signature]
37	JEREMIE MUKA LEMAN	PALA SANI PROMISE	[Signature]
38	MUKESA MBALA CLAVIS	ACTE/MEMBRE	[Signature]
39	OLOLO ISHILONGO NIKANJ	PC	[Signature]
40	STEVE TSHITENGE WA TSHITENGE	T.J.S	[Signature]
41	TSHITENGA MIKE	PACTE	[Signature]
42	KIBUSHE STEVE	ESCAVA	[Signature]
43	MUYANDA OBED	FCMD	[Signature]
44	Paul PANDA	Evangelical	[Signature]
45	KANDONGO ISRAEL	T.J.S	[Signature]
46	IKAMI DESTIN	LCA	[Signature]
47	ALATAI-BOTOKO	ESSFI	[Signature]
48			[Signature]
49	KATRHELEVA JACQUES	ODEP	[Signature]

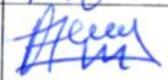
50	Noluyile WIZINDIYARA	CAPCO	
51	Eddy NSAPU	NSSC	
52	BOKONDA TOUNGALIM	CAF	
53	LANDA LANDU NGELIN	ENOR	
54	MBIALA RICHAN	ENOR	
55	CELESTIN ZEULA	ECCOMINE.CI	
56	FERRY - TSHIMENSA	ACTIVITE	
57	CRISPIN TSAHA	WILTA	
58	MUKALAYI - KILONGOZI	AFED	
59	LAMA - LAMA	AFED	
60	MUTIMAYI BUBUA RICHARD	MUTIMA ASBL	
61	KAPUKA DAMY	Corp Scharif	
62	MAYI TUBANDA KIMY	PACTE	
63	MUTOMBO TSHIMAN CRISTINI	ENOR	
64	Joseph TUBOYI	CAEP	
65	JOHN BOSSEFE	ICONIA	
66	IBOBE CHICO	RECE	
67	JUNIOR NKOZIA	DECEC	
68	BERTIN NTUMBA-NTUMBA	APROMON	
69	DOSTIN EUGENE LUANGE	DOSECO	
70	FIBONA HAKINIYU ANDRE	SYNECAT/AB PUMA	
71	KIMVENIMESO JONATHAN	M.E.INDERDANGI	
72	JHON REBECCA	WULSI	
73	GIOYANNI TSHIALA	UTC	
74	FELIX MAICLATO	ACAJ	
75	ANGAPITO - HUSSETAI	FILIMBI	
76	OLIVIER MATUMY	ICOMA	
77	WANGAJA DURUNA	ISDALLA	
78	CHRIS MUKABA	CEJREP	
79	CARTER KABONGO	STCOCHA	
80	JONATHAN NGANDU	PACTE	
81	PATRICK KALANBA	PACTE	
82	Smith ETUMBAIK	DIGTRDC	
83	Nicolas MBIYA	OPEN DRC	
84	NATHANIEL ALBU	CAJCO	
85	Claude MBLIDI	CAJCO	
86	CIBANGU CLUNZA	CAJCO	
87	JONATHAN KISASE	PACTE	
88	JUNIOR TIBANKI	PACTE	
89	Joseph Ndimbo	FILIMBI	
90	Jean-Mat NTUMBA	COGOLIM	
91	PATRICK KALANBA	SYNEC	
92	JAMUEL BOSSEFE	ICONIA	
93	OKEY LEMGI	ICOMA	
94	HERNO MANINGA	ICONIA	
95			
96			
97			
98			
99			

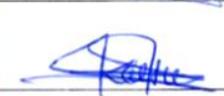
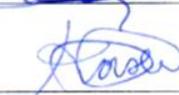
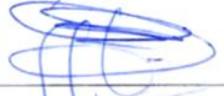
3.7. BASE DE DONNEES DES PARTICIPANTS

3.7.1. LISTES DE PARTICIPANTS A L'ATELIER

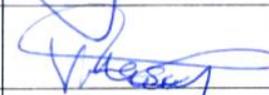
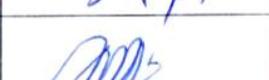
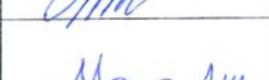
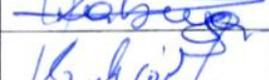
LISTE DE PRESENCE

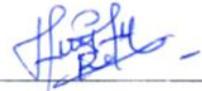
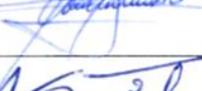
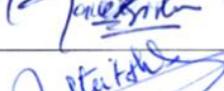
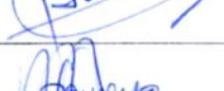
N°	NOM ET POSTNOM	ORGANISATION / FONCTION	N° TELEPHONE / E-mail	SIGNATURE
01	MPOLESHA KASALA ✓	headens d'opinion	+243 978317553	
02	KATUNGA MUNJIMBI ✓	OBEPI/Rapporteur	0815001385	
03	Joseph TPOYI KATUNU ✓	OJEP	0822899644	
04	IBONA MAKINIYU ANDRE ✓	SYNECATI/SYNERGIE	0897787063	
05	Felicien MAKIADJI ✓	ACAJ	0818124155	
06	MFUNU BIENVENUE ✓	ACAJ / AD-Adm	0894352213	
07	Bertin NTUMBA BULULU ✓	APROMEN	0815043047	
08	Marie MULEKA MAKABI ✓	AFECECO / CAFCO ^{Présidente}	0853133110	
09	Providance LOKULI ✓	FILIMBI	0840515376	

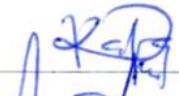
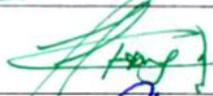
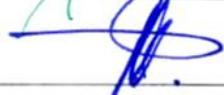
11	MUYANDA SHAMBA ✓	Leader of opinion	0820019206	MJOC
12	NJALA Jean Louis ✓	RODHEGIC	0998380902	
13	Henri-Paul KATEA-KATEA ✓	T.J.S ✓	0822104288	
14	KABUKA E. DANNE ✓	Coop. Scientif. ✓	0997744078	
15	KAPUKU-MASANKA-ALBERG ✓	-	0972447811	
16	JORDAN MAYENIKINI ✓	✓ O DEP	0897580434	
17	FRANCK KABASELE ✓	ASADHO	0820136050	
18	ZEULA CELESTIN ✓	ECONINE.CO	0814641836	
19	KANYINDA BERBY ✓	RODHEGIC	0812805502	berbykz
20	LOMBE ZOLA ✓	MAN	0829283767	
21	IBOBE Rigobert Checo ✓	REGIC	0995333302	
22	GLENN AYOR ✓	independant	0829287117	
23	CRISPIN TSHYA ✓	LUCHA	0821636928	

24	Anderson KAVUNGA ✓	ODEP .	0821251695	
25	LAURY MUKESA ✓	ODEP .	0819993168	
26	VANESSA - TSHALA ✓	FILIMBI .	0979231360	
27	EMINENTE - MUNGANGA ✓	GENERATION FUTURE	0820047161	
28	Cécile Kanbu ✓	CONCEPT RDC	0815038498	
29	JOSEPH WABATINGA ✓	RECIC .	0818112932	
30	BORONDA TOGESSA INT ✓	GENERATION FUTURE	0823139039	
31	KASEW RAPHAEL ✓	PER-2950	0970396239	
32	YAMBAYAMBA - JONATHAN ✓	Assistant .	0814838676	
33	JULES M'BOYE ✓	CONGOLIBRE TV	0813090130	
34	NICOLAS MBIYA ✓	OPEN ARC .	0992936045	
35	LUC LUKUSA ✓	RES-PUBLICA	0823472455	
36	TONY NDZOLI ✓	- 11 -	0815051592	

37	DOSTIN EUGENE ✓	LUANSE DOSECO. CP	0825123437	Alupsh
38	JOSE NTAMBYWE ✓	leader d'opinion	082 8885430	Fany
39	NIKAIN Oholo SHILOMBO ✓	EC	0813693158	
40	EBEKA MAGUY ✓	NOFAC	0816574916	
41	Eugene KILONGO ✓	Syndicat ONATRA	0818367472 0998821635	
42	THOMAS KALONJI ✓	C.D.H / Coordonnateur	0810258585	
43	JOSE MPUNDO ✓	Prêtre de Kinshasa	0818133765	
44	Didier NPOYI ✓	O CAP	0815315495	
45	Norbert YAMBAYAMBA ✓	Intervenant	0820019913	
46	Jaques KATCHELEWA LUBILA ✓	OBER	0819542243	
47	Freddy NSAPI ✓	NSCC	0995863927	
48	Robert KABAKELA	NSCC / Coord: Koffi	0999914958	
49	Claude MBUNU ✓ x2	CNTJ	0991258685	

50	IFWANGA GILBERT ✓	CNDH	0815886194	
51	YANGA VANESSA ✓	Fonds National de Recherche et de Sécurité (FNRSS)	0818488515	
52	Dr. Nice Nyemba ✓	Ministère Provincial de l'Intérieur, SJAC	0833201252	
53	Blanchard IP/PO ✓	Ministère Provincial de l'Intérieur SJAC	090 6496196	
54	JUNIOR NKODIA ✓	DECI C.	0816540837	
55	TSHONGO VIKYO ✓		0873485366	
56	Naturelle LUZINDA LACA ✓	CAFLO	0811600170	
57	NATHANAEL ASIBU ✓	CNTCO	0812529399	
58	Mamie Regine PAKASA ✓	CAFLO	0836211488	
59	Me Dora ZAKI MUJINGA ✓	LEJCO	0998576858	
60	ORUY-DREZ M.	Z/A. cd	0814336128	
61	GLODIE KABUYA MBUYI ✓	AGORA	0897410706	
62	Gérard J.D. KABEMBA MWAMBA ✓	KAI / KFG	0818882400	

63	CYNILLE EBOTOKO ✓	JPC/CENCO	0812419970	
64	CLOVIS MUKÉBA MBALA ✓	KIESO CAPITAL	0898611376	
65	AEB'S AEBE ✓	F.A/SYN.	0826505529	
66	CARINE LUSAU ✓	FOSYCO/SYNAC	0855307549	
67	CORNILLE LUBAKI ✓	ACTUZO/NEMA	0821831910	
68	KIMUENIMESO - JONATHAN ✓	COLLECTIF DES MEMBRES DES ENTREPRENEURS INDÉPENDANTS	0921370759	
69	KAKESE BISSE JOYCE ✓	Expert en Droit Constitutionnel	0815011438	
70	TSHITENDE WA TSHITENDE STEVE ✓	TRANSPARENCE ET JUSTICE SOCIALE "TJS"/PDS	0998884114	
71	KABEYA MBALA Nancy ✓	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE	0995346463	
72	KABEYA MUKENGÉ Paul ✓	ODEP/RODPECIC	0990742813	
73	REMY MBAYI TUDIAMBA ✓	PACTE	0898424252	
74	KUJINOAMA DIOLON ✓	ODEP	0821655113	
75	Me. ROCK BEMI ✓	Pacte R.DC	+243896446460	

76	RACHEL WANGAJA MUKONZI ✓	ICONIA ✓	0973000640	
77	MWISA CHRISTOPHE ✓	FILIMBI ✓	0998335860	
78	THEO LIKO ✓	TOP CONWIFI ✓	0825695372	
79	Bruce MUSWASWA ✓	Bm Femme ✓	0822641222	
80	ALBERT KAFUMVO ✓	ICONIA ✓	0978116576	
81	Olivier MATWAL ✓	ICONIA ✓	0898002736	
82	Jahn BOJASELE ✓	ICONIA ✓	0839283030	
83	MERVELLE BUNDUKI ✓	CONGOWEBTV ✓	0894704207	
84	HASHLAY-NAVULA ✓	BY COD-RPC ✓	0977598527	
85	Jacques KATCHELEBA ✓	OBEP ✓	011284243	
86	TERRY-TSHIMANGA ✓	ACTIVISTE ✓	0824554682	
87	CIBANGU CIUNZA ✓	CIACO ✓	0991780046	
88				

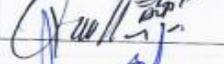
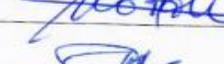
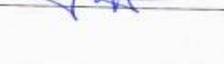
3.7.2. LISTE DES PARTICIPANTS DANS LES GROUPES THEMATIQUES

GROUPE D'ACTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA PROMOTION D'UNE PAIX DURABLE EN RDC

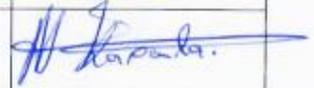
11 Juin 2025

REGISTRE DES MEMBRES PAR GROUPE THEMATIQUE

PREMIER GROUPE

N°	NOM ET POSTNOM	ORGANISATION / FONCTION	N° TELEPHONE / E-mail	SIGNATURE
01	ALBERT-KAPUSKU	PACTE / Président	0972447811	
02	Jacques KATCHELEWA	ODED / SE	081542243	
03	CARTER KABONGO	SJ COEHA	0990981323	
04	DEB'S AEBE	F.A / SYNERGIE	0826505529	
05	Olivier MATWA	ICONIX	0898002786	
06	JUNIOR NKODIA	RECIC	0816540831	
07	BIENVENUE MFUTU	ACAJ / Responsable	0994352213	
08	JONATHAN NGANDU	PACTE (RAPORTEUR ADJUNT)	0898704833	

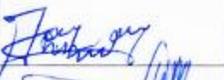
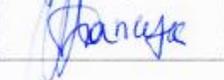
PRÉS

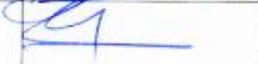
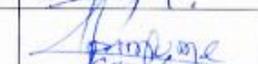
09	IBOBE CHICO	REGIC	0995993309	
10	MPOLESHA KASALA	heades na d'opinions	+243 978317553	
11	LAURY MUKESA (RAPPORTEUR)	ODEP (RAPPORTEUR)	0819993168	
12	ROCK BENI	MULOLO/PACTE	+243 896446460	
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				

11 Juin 2025

REGISTRE DES MEMBRES PAR GROUPE THEMATIQUE

DEUXIEME GROUPE

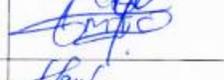
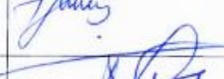
N°	NOM ET POSTNOM	ORGANISATION / FONCTION	N° TELEPHONE / E-mail	SIGNATURE
01	ALFALA ALFALA J.L	RODHECIC	0998380902	
02	KALONJI KANANGA	C.J.H	0810958585	
03	BOMBI -SAMBUMBA-TRESOR	TECHN.IMG.	0972543960	
04	Marie MULEKA MAKABI	AFECECO CAFCO	0826391980 0853133110	
05	Regine PAKASA	CAFCO / Présidente	0836211488	
06	JOSE NUTAKIBWO	ICOMITA / RAPPORTEUR	0828885450	
07	Anderson KAVUNGA	ODEP / Participant	0821251695	
08	Nancy KABEVA	MEDD	0995346463	

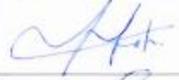
09	LOMBE ZOLA	KINA	0829283767	
10	MUYANDA OBED	MJR C	0820019206	
11	VIKJO REBELLA	Juriste	0993455366	
12	EKOYO YANGA VANESSA	FMPSS	0818488515	
13	JASON BOJASELE	ICOMIA	0839283030	
14	BAMUNE KARL	EAVL	0895597636	
15	FELICIAN MAKIADI	ACAJ	0818124155	
16	CARINE LUSAU	FOSYCO/SYNDICAT	0855307549	
17				
18				
19				
20				
21				

11 Juin 2025

REGISTRE DES MEMBRES PAR GROUPE THEMATIQUE

TROISIEME GROUPE

N°	NOM ET POSTNOM	ORGANISATION / FONCTION	N° TELEPHONE / E-mail	SIGNATURE
01	MBAYI TUDIAMBA REMY	PACTE / MEMBRE	0898424252 Remymbayi6791@gmail.com	
02	KAKESE BIRIE JOYE	EXPERI EM DROIT Conf	0815 011 438	
03	MUTSHIPAYI BUABUA RICHARD	MUTIMA ASBL / Co-Fonda- teur	0973734848 richardkally03@gmail.com	
04	TSHITENDE WA TSHITENDE STEVE	TRANSPARENCE ET JUSTICE SOCIALE "TJS"	099888 4114 stevetshitende2005@yahoo.fr	
05	CHADRACK-PLISTO NGUY	SYNDICAT ONATRA	0818367472 0998821635	
06	MUYOMBO TSHINDU CRUAANI	ENOR / Directeur Chargé des projets	0897333 836	
07	TSHITENGA MUKENAI	WEST CAPITAL	+24389 1901146	
08	NATWILLE LUZINDA-CACA	CARCO / Secrétaire	+24371 1600 170	

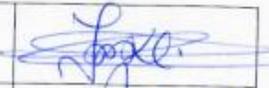
09	MUKESA MBALA Clovis	PACTE/ MEMBRE	0898611376	
10	TSHALA GIOVANNIE	PACTE/ MEMBRE	0898809496	
11	KABUKA K. JANNY	CORPS SCIENTIFIQUE	0997744078	
12	TSHIMANGA - TERRY (P)	ACTIVISTE	0824554682	
13	KABEJA MUKENGE PAUL	OBEP/ROBHECIC	0990742813	
14	KANYINDA BERBY	ROBHECIC	0812805502	berbyukoz.
15	MBALA - REAGAM	EMPLOI	0819217341	
16	PROVIDOMU LOKURI	FILIMBA	0840515376	
17	KASEKELAJI KABEJA	CONATC	0815209946	
18	WANGAJA MUKUNA RACHEL	ZCONIA	0845882371	
19				
20				
21				

11 Juin 2025

REGISTRE DES MEMBRES PAR GROUPE THEMATIQUE

QUATRIEME GROUPE

N°	NOM ET POSTNOM	ORGANISATION / FONCTION	N° TELEPHONE / E-mail	SIGNATURE
01	LAMA - LAMA	AFA IR	0813548412	
02	MUKALAYI - KILONGOZI	AFA JURISTE	0834743408	
03	STEVENS NGONZA EMMANUEL	SOS JD	09033522 17	
04	TONY NDZOLI	LUCHA	0815051598	
05	CELESTIN ZEULA	ECONOME.CD	0814641836	
06	KAMBONGO ISRAËL	T. J.S	0811892879	
07	LANDA LANDU MERLIN	Engagement des opprimés pour la révolution et la Réforme (BNOR)		
08	Freddy NSAPI	NSCC/UPCA	0995863927 nsapugumcc@gmail.com	

09	WABATINGA JOSEPH	RECIC	0818112932	
10	EBEKA MALOKA MAGUY	NOFAC	0816574916	
11	CRISPIN TSHIYA	LUCHA	0821636928	
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				

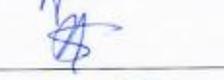
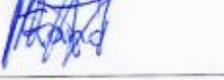
PRESIDENT

11 Juin 2025

REGISTRE DES MEMBRES PAR GROUPE THEMATIQUE

CINQUIEME GROUPE

N°	NOM ET POSTNOM	ORGANISATION / FONCTION	N° TELEPHONE / E-mail	SIGNATURE
	VANESSA TSHALA	FILIMBI	0979231360	
01	MARIA LOKENYO		0808999306	
02	ISHIKONA JUSTUS	PAIX SANS FRONTIERES	0986844401	
03	Cécile Kanku	CONCEPT RDC	0845038498	
04	Jolie KINKELA	LFJC	0998576858	(RR)
05	KABUYA GLORIE	-	0997410706	
06	OHONDO TSHILOMBO DIKAIN	FCC	0813693158	
07	NICOLAF MIBIYA	OPEN DRC	0992936045	
08	KASELI RAPHAEL	PER-2250	0970396239	

09	HASHLAY-NAVUZA	DY COO-RDC	0977598527	
10	OBEY-LENGI	ICOMIA	0830953982	
11	Joseph NPOYI KATUKU	OJEP	0822899644	
12	KOLBE KULEFA	PAIX SANS FRONTIERE	0981020664	
13	Robert KABAKELA	NSCC/Coord ASHT	09999 14958	
14	FRANCK KABASELE (rapporteur)	ASANTO/IDEAL-J	062036000	
15	MUYISA CHRISTOPHE	FILIMBI	0998335860	
16	Claude MBUYI	CNT	0994258685	
17	Didier NPOYI	OCAP	0815315495	
18				
19				
20				
21				

R.P